

**PROJET DE LOI FIXANT LES MODALITÉS DE DÉCHÉANCE
DE LA NATIONALITÉ POUR LES TRÂÎTRES À LA PATRIE**

**N'est pas Algérien
qui veut !**

Les Sifaoui, Mehenni, Aboud, Semmar et tous les supplétifs qui ont choisi l'étranger pour nuire à leur pays, ne peuvent plus se targuer d'être Algériens.

LIRE EN PAGE 3

LES MÉDIAS ESPAGNOLS UNANIMES SUR LE SAHARA OCCIDENTAL :

**« Le droit à
l'autodétermination
n'est pas à vendre »**



LIRE EN PAGE 24

Ph : DR

POUR RELEVER LES DÉFIS NUMÉRIQUES

**L'Algérie
plaide pour le
multilatéralisme**

P 2

EXPLORATION D'HYDROCARBURES

**Alnaft lance
un nouvel appel
d'offres début
2026**

P 4

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

**Un plan pour
développer le
tissu industriel
et renforcer sa
compétitivité**

P 5

**HIPPODROME PARC DES LOISIRS -
LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Ilizi d'Hem,
Namira et
Cayrou Kalaya,
les belles cartes
de la course**

P 21

LES COURSES EN DIRECT

L'ÉDITO

Il y a 71 ans, le 27 octobre 1954, fut décidée la date du déclenchement de la lutte de libération nationale. Ce jour-là, le « groupe des six », désigné par 22 membres de l'Organisation spéciale (O.S.), s'est réuni une dernière fois pour fixer le moment où, simultanément, à travers toute l'Algérie, les armes crépiteront, pour chasser l'occupant français de notre pays. Ils décideront que ce sera la nuit du 31 octobre au 1er Novembre 1954 à minuit. Une nuit que les Français appelleront « la nuit de la Toussaint sanglante ». Avec le recul, on se rend compte que cette décision était millimétrée. Les six étaient tellement déterminés qu'ils terminèrent la rédaction de la déclaration du 1er Novembre 1954 par ces mots : « Quant à nous, résolus à poursuivre la lutte, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la Patrie ». Ce qui signifie « nous donnons notre vie ». Une détermination qui force l'admiration et fait la fierté des Algériens. À cet engagement sans faille, s'ajoute une décision de visionnaires confirmée moins de huit années après. D'une justesse et d'une précision qu'il est légitime d'intituler cette décision de « nuit

**Le génie
de novembre**

des génies ». Pourquoi ? Tout simplement parce que durant plus d'un siècle qu'aura duré l'occupation française, les mouvements de résistance algériens n'ont jamais cessé. De l'Émir Abdelkader au Cheikh Bouâmama. Sans succès. Les architectes du 1er Novembre, forts de cet enseignement, ont surpris l'ennemi. Ils ont analysé les échecs précédents pour organiser la lutte sur des bases inexplorées jusque-là : L'unité du peuple. Sa participation à travers l'ensemble du territoire national. Sans le « zaïmisme ». Inscire le combat dans la durée. Autant de conditions pour assurer la victoire. Toutes choses qui avaient manqué aux mouvements de résistance

jusque-là. Ces conditions se retrouvent dans les préparatifs et dans les propos du chahid Larbi Ben M'Hidi après son arrestation, en mars 1957, par l'armée française. D'abord la photo collective que prennent les six, quelques heures, avant le 1er Novembre témoigne qu'ils considéraient leur décision comme étant celle du sacrifice suprême. Ensuite la fameuse phrase de Ben M'Hidi : « Mettez la Révolution dans la rue et vous la verrez portée par tout le peuple » n'est rien d'autre que cette force qu'aucun ennemi ne peut abattre et qui avait tant manqué aux résistances antérieures dont le rayon d'action était limité localement. Une force avec laquelle l'Émir Abdelkader a pu combattre durant quinze longues années. Malheureusement, une trahison l'a contraint de signer le traité de la Tafna. Enfin, à l'officier français (Allaire) qui croyait atteindre son moral en lui disant qu'avec son arrestation « la guerre d'Algérie, vous l'avez perdue maintenant ! ». Ce à quoi répondit Ben M'Hidi, avec son calme légendaire : « ne croyez pas ça, un autre prendra ma place ! ». L'avantage de la collégialité. Ces points fondamentaux ont imprimé ce caractère de génie à la lutte déclenchée le 1er Novembre 1954. Ce qui se vérifiera le 5 juillet 1962 !

Zouhir Mebarki

POUR RELEVER LES DÉFIS NUMÉRIQUES

L'Algérie plaide pour le multilatéralisme

L'Algérie a officiellement signé, ce week-end à Hanoï, la Convention des Nations unies contre la cybercriminalité, réaffirmant son engagement constant pour la coopération internationale et la défense d'un multilatéralisme actif face aux défis numériques mondiaux.



Lounès Magramane, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a souligné que cette adhésion marque une étape importante dans la stratégie de l'Algérie visant à promouvoir la sécurité numérique mondiale et la lutte concertée contre les crimes transnationaux commis dans le cyberespace. Dans son allocution prononcée lors de la conférence de haut niveau organisée à Hanoï, Magramane a affirmé que « la signature de cette convention illustre l'engagement constant de l'Algérie en faveur du multilatéralisme et de la coopération internationale, en tant qu'instruments essentiels pour rele-

ver les défis mondiaux émergents ». Fruit de plusieurs années de négociations menées sous l'égide des Nations unies, cette convention représente le premier cadre juridique contraignant à l'échelle mondiale contre la cybercriminalité. Elle vise à permettre une réponse collective et coordonnée aux risques croissants liés à l'usage abusif des technologies numériques. Le texte prévoit notamment la mise en place de mécanismes destinés à adapter les enquêtes pénales traditionnelles à l'environnement numérique, ainsi qu'un dispositif international d'échange de preuves électroniques entre États pour traiter les crimes graves. Une avancée majeure pour renforcer la confiance et la transparence dans le cyberespace mondial.

UN ACTEUR MOTEUR DANS LES NÉGOCIATIONS ONUSSIENNES

Magramane a rappelé que l'Algérie a joué un rôle central dans l'élaboration de cette convention, en présidant le Comité spécial chargé de sa rédaction. Sous la conduite de l'ambassadrice Fouzia Mebarki, le processus de négociation, entamé il y a quatre ans, s'est conclu par un succès salué par l'ensemble des États membres. Les organisateurs de la conférence ont rendu hommage à l'engagement et au leadership de la diplomatie algérienne, qui a su bâtir un consensus autour d'un texte équilibré, respectueux de la souveraineté des États tout en garantissant la coopération judiciaire et technique nécessaire pour lutter efficacement contre la crimina-

lité numérique. Évoquant les efforts déployés sur le plan interne, Magramane a mis en avant « l'intérêt majeur accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la transformation numérique, placée au cœur des priorités nationales ». L'Algérie a, ces dernières années, adopté une stratégie ambitieuse de digitalisation de ses institutions et de renforcement de la cybersécurité, notamment à travers la création d'infrastructures dédiées, la modernisation des services publics et la sensibilisation à la culture numérique. La signature de la Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité vient s'ajouter à une série de succès diplomatiques récents enregistrés par l'Algérie sur la scène internationale. En participant activement à l'élaboration d'un instrument universel sur la cybersécurité, Alger confirme sa volonté de promouvoir un ordre numérique mondial fondé sur la justice, la souveraineté et la coopération. Sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, la diplomatie algérienne continue de renforcer la place du pays comme acteur engagé et crédible dans la construction d'un multilatéralisme renouvelé, à l'heure où les enjeux du cyberespace s'imposent comme une dimension essentielle de la sécurité et de la souveraineté des nations.

M. Seghilani

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA SANTÉ EN ALGÉRIE

L'Algérie sollicite ses médecins à l'étranger

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a coprésidé avec le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, une rencontre virtuelle avec des médecins algériens établis dans plusieurs pays européens, et ce, dans le cadre de la série de rencontres périodiques avec les membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Cette rencontre a permis d'associer les élites et les compétences parmi les médecins algériens établis à l'étranger à un échange et à une réflexion autour des défis dans le secteur de la santé

en Algérie. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, la rencontre a également permis de passer en revue les perspectives de contribution des compétences médicales algériennes établies à l'étranger au développement de ce secteur vital et stratégique dans leur pays d'origine, selon la même source. À cette occasion, les deux membres du Gouvernement ont rappelé les efforts soutenus de l'État pour assurer une participation effective et efficiente de cette catégorie importante de nos compétences nationales à l'étranger à la dynamique de renouveau et de développement national, dans le

domaine de la santé.

Les compétences algériennes spécialisées dans le domaine médical ont, pour leur part, exprimé leur satisfaction de cette rencontre, qui s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et interactive, affirmant leur volonté et leur entière disponibilité à participer activement au processus de développement du système de santé, à travers le transfert de leurs expériences réussies, ainsi que le partage de leurs connaissances, expertises et acquis dans les divers projets de développement national liés au secteur de la santé.

Ania N.

RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME CINQUIÈME SUD

L'ANPDP au rendez-vous de Lisbonne

L'Autorité nationale pour la protection des données à caractère personnel (ANPDP) participe, aujourd'hui, à la dernière réunion du Comité de pilotage du Programme cinquième Sud qui est organisée par le Conseil de l'Europe dans la capitale portugaise, Lisbonne, a fait savoir un communiqué de l'Autorité. En effet, cette réunion vise à «évaluer les principaux résultats de la phase actuelle (2022-2025) du Cinquième Agenda Sud, et la discussion des priorités de la prochaine phase, dans le cadre du Sixième Agenda Sud, qui vise à consolider les valeurs communes entre les pays du Sud de la Méditerranée et le Conseil de l'Europe, en soutenant les réformes institutionnelles et en renforçant les capacités des acteurs nationaux des droits de l'Homme et la protection des données personnelles, a précisé la même source. À noter qu'«en marge de cette rencontre, un forum sur l'intelligence artificielle et la gouvernance mondiale sera organisé, demain mardi. Dans ce cadre, les participants discuteront des défis et des opportunités posés par l'IA en termes de respect de la vie privée et de protection des données personnelles. D'après le communiqué, «le programme des événements se terminera mercredi prochain, avec la cérémonie de remise des Prix Nord et Sud 2024 du Conseil de l'Europe». À cette occasion, l'Autorité nationale pour la protection des données personnelles a confirmé que sa participation à cet événement international est représentée par une délégation composée de deux de ses cadres. Il s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à «renforcer sa présence aux niveaux régional et international et à échanger des expériences avec ses homologues des pays membres du programme, ainsi qu'élaborer le Cadre national pour la protection des données à caractère personnel, conformément aux normes et aux meilleures pratiques adoptées à l'échelle internationale, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

ISSUS D'UNE QUINZAINE DE PAYS ARABES ET AFRICAINS

La Protection civile forme des professionnels en médecine de catastrophe

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, a présidé, hier, à Alger, au lancement de la nouvelle session de formation internationale en médecine de catastrophe, en collaboration avec l'Organisation Internationale de la Protection civile (OIPC), au profit de médecins de la Protection civile issus de pays arabes et africains, à l'instar de l'Arabie saoudite, la Tunisie, la Palestine, la Jordanie, le Liban, l'Égypte, le

Soudan, le Bénin, le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso ou encore le Niger et la République centrafricaine, a indiqué un communiqué de la Protection civile. Cette session de formation, qui se tiendra jusqu'à jeudi prochain, s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à renforcer les capacités médicales et opérationnelles des intervenants en première ligne face aux catastrophes majeures, qu'elles soient naturelles ou d'ori-

gine technologique. En effet, le programme de cet événement comprend des exposés thématiques, des ateliers pratiques, des simulations d'intervention lors de catastrophes, animés par des experts de la Protection civile algérienne spécialisés dans le domaine de la médecine de catastrophe et de la gestion des risques majeurs. À noter que, les travaux portent notamment sur « la coordination et l'organisation intersectorielle des secours, la

chaîne médicale des secours en cas de catastrophe, la mise en œuvre des plans d'urgence, la logistique médicale en situation de catastrophe et la communication en situation de crise». Selon le communiqué, «cette initiative témoigne de l'engagement constant de l'Algérie à travers la Protection civile, à partager une expertise et expérience reconnue dans le domaine de la gestion et de la réponse aux crises majeures, contribuant ainsi à la

consolidation de la solidarité et de la résilience internationales». Ajoutant que, «la formation constitue également un espace d'échange et de coopération entre les médecins et responsables des différents corps de Protection civile, favorisant le développement d'une culture commune de préparation et de gestion efficace des urgences à l'échelle mondiale», a conclu le communiqué.

L. Z.

UN PARLEMENTAIRE SOUMET UN PROJET DE LOI FIXANT LES MODALITÉS DE DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ POUR LES TRAÎTRES À LA PATRIE

N'est pas Algérien qui veut !

Les oiseaux de mauvais augure, de l'acabit de Sifaoui, Mehenni, Aboud Semmar et de tous les supplétifs qui ont choisi l'étranger pour nuire à leur pays, ne peuvent plus se targuer d'être Algériens.

Les traîtres et les renégats qui ont renié leurs attaches avec leur pays, qui ont foulé aux pieds le sacrifice des martyrs qui se sont battus pour voir l'Algérie, souveraine, et indépendante, ne peuvent plus se permettre de se cacher derrière l'alibi de l'appartenance à ce pays pour lui porter préjudice, et porter atteinte à ses symboles.

Aujourd'hui l'Algérien ne partage aucun lien avec celui qui se met à la solde des ennemis du pays, ceux qui ont vendu leurs âmes au diable pour faire de l'insulte et la diatribe une arme pour déstabiliser l'Algérie, attenter à sa souveraineté et l'unité de son peuple. Les oiseaux de mauvais augure, de l'acabit de Hichem Aboud, Mohamed Sifaoui, Ferhat Mehenni, Abdou Semmar et toute la colonne de supplétifs qui ont choisi l'étranger pour nuire à leur pays, ne peuvent plus se targuer d'être Algériens. Ils ne sont, aujourd'hui que de simples objets entre les mains de puissances étrangères qui les manipulent au gré de leurs agendas.

Pour se prémunir contre le mal de ses agents de l'étranger, le député Hichem Sifer,



du Rassemblement national démocratique (RND) a présenté une proposition visant à modifier les dispositions de l'ordonnance N°86/ 70 datée du 15 décembre 1970 portant modalités d'attribution de la nationalité algérienne pour se doter d'un outil légal permettant de déchoir de sa nationalité tout Algérien auteur d'actes, à l'étranger d'actes qui nuisent aux intérêts de l'État ou à l'Unité nationale, « ou s'il fait preuve de loyauté envers un autre pays tout en insistant pour renier sa loyauté envers l'Algérie ».

Ce dernier (l'auteur de la proposition, Ndlr), affirme que sa proposition est en harmonie avec l'article 36 de la Constitution algérienne et avec les mécanismes et outils internationaux relatifs aux modalités d'octroi de la nationalité. Le texte proposé par le représentant du RND, prévoit également les cas de

service pour un pays étranger avec l'intention de nuire à l'Algérie, de continuer à travailler au sein de services de sécurité ou militaires étrangers, de traiter avec une entité ennemie, ou d'impliquer, de financer ou de promouvoir des organisations terroristes ou subversives.

Le texte proposé prévoit également le retrait de la nationalité acquise en cas de tels faits en Algérie, compte tenu des droits légaux des personnes concernées et des limites de l'application de la procédure.

Aujourd'hui, les gesticulations des supplétifs du Makhzen et des autres entités hostiles à l'Algérie, se cachent derrière le paravent d'une opposition, illégale et fantomatique pour bénéficier du statut de réfugié politique et déverser leur venin sur l'Algérie. Pourtant, ils sont tous l'objet de mandats d'arrêt international pour terroris-

me, atteinte à la sécurité de l'État, intelligence avec une puissance étrangère. Ceux qui les emploient faisant fi des dispositions internationales en matière de lutte contre le terrorisme et des conventions bilatérales relatives à l'extradition d'individus recherchés par la justice, continuent de les couvrir à dessein.

Ce projet n'est pas le premier du genre, puisque, il y a trois ans, l'ancien Garde des sceaux, Belkacem Zeghamati avait introduit un projet similaire qui n'avait pas abouti. Cette fois, il est revenu à l'initiative d'un parlementaire et c'est ce qui va permettre, s'il est retenu par le bureau du Parlement, un large débat pour l'enrichir et le soumettre à l'adoption par les représentants du peuple, dans les deux chambres réunies.

Slimane B.

STRUCTURES ÉDUCATIVES NON RÉALISÉES OU INACHEVÉES Saâdaoui rappelle à l'ordre les responsables

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a mis l'accent sur la nécessité de réaliser les structures éducatives dans les délais impartis. S'exprimant au cours d'une visite de travail dans la wilaya de Ouargla, accompagné du ministre des Sports, Walid Sadi, Saâdaoui a indiqué que « le secteur de l'Éducation enregistrait certains projets en retard, non lancés ou inachevés, ce qui nécessitait un suivi rigoureux et le respect des délais de réalisation ». Et d'ajouter : « la planification du secteur au niveau de la wilaya, en coordination avec les collectivités locales, doit s'inscrire dans une vision prospective alignée sur l'expansion urbaine, et ce afin d'éviter la création de nouveaux quartiers résidentiels dépourvus d'établissements éducatifs ». À noter que le ministre de l'Éducation nationale, et le ministre des Sports, se sont rendus à Ouargla où ils ont donné le coup d'envoi de la nouvelle saison sportive scolaire (2025/2026), placée sous le signe « Nos champions dans nos écoles ». À cette occasion, Saâdaoui a souligné que « le lancement de cette saison est le fruit d'une coordination avec le ministère des Sports et la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS) à l'effet de programmer et structurer la saison sportive scolaire et de lui conférer plus d'organisation et d'attractivité en vue de permettre aux scolaires d'adhérer aux multiples manifestations sportives ». Il a affirmé que « cette démarche intervient en application de l'engagement du président de la République visant à faire de l'établissement pédagogique un cadre d'éducation et d'éveil intellectuel, physique et sportif ». Pour sa part, le ministre des Sports, Walid Sadi, a souligné que « le sport scolaire n'est pas seulement une activité récréative et une pratique complémentaire dans les écoles algériennes, mais plutôt un élément essentiel d'un projet sportif et éducatif national intégré alliant l'éducation physique à l'éducation nationale, et le développement cognitif et physique ». Et d'ajouter : « Les orientations du président de la République étaient claires et nettes pour accorder toute l'importance voulue au sport scolaire en tant que réservoir des talents et l'essence même des générations qui hisseront haut les couleurs nationales lors des différents événements ».

Ania N.

CRÉATION DE MÉDAILLES MILITAIRES AU SEIN DE L'ANP

Mérite et dévouement à la patrie

Les deux textes de loi portant création de médailles militaires au sein de l'Armée nationale populaire ont été adoptés, à l'unanimité, hier, par les membres du Conseil de la nation. Avant le vote, en présentant son rapport complémentaire concernant ces deux textes de loi, la commission de la défense nationale du Conseil de la nation a expliqué qu'ils s'inscrivent dans le cadre des hautes orientations du président de la République, "en consécration de la culture du mérite et du dévouement à la patrie et en renforcement de l'esprit d'appartenance, de loyauté et d'abnégation". Les deux textes consacrent aussi "la volonté politique de l'État algérien de valoriser les efforts des personnes loyales et dévouées qui ont contribué à la sauvegarde de la souveraineté nationale sous la bannière de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), sous la conduite clairvoyante du président de la République", a précisé le rapport. Le vote de ces deux textes s'est déroulé lors

d'une séance plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et des représentants du ministère de la Défense nationale. À l'issue du vote, le président du Conseil de la nation a affirmé que l'ANP, digne héritière de l'ALN, est l'un des "fondements de l'État algérien, une source de patriotisme et un rempart face aux mains malveillantes", estimant que ces deux textes de loi "sont les piliers symboles de la cohésion entre l'État et l'institution militaire". Les deux textes incarnent également, selon lui, "la reconnaissance de la Nation envers les sacrifices de ses enfants au service de la défense de la souveraineté nationale et de la consolidation des valeurs de la République et de l'identité nationale", de même qu'ils sont "un hommage au dévouement, à la loyauté et à l'abnégation au service de la patrie". À cette occasion, le président du Conseil de la nation, a exprimé sa reconnaissance et sa gratitu-

de au président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'à l'Armée nationale populaire, pour les efforts continus consentis pour la sécurité et la stabilité du pays, pour la modernisation et pour les sacrifices au service de la patrie et du peuple. Pour sa part, la ministre des Relations avec le Parlement a souligné que l'adoption de ces deux textes "se veut une signature collective d'une charte nationale et constitue un nouveau jalon dans le socle de l'Armée nationale populaire", ajoutant que les deux textes "consacrent la loyauté et la fidélité envers les sacrifices de femmes et d'hommes au service de la patrie". Pour rappel, les deux projets de loi avaient été approuvés en Conseil des ministres présidé par le président Tebboune, dimanche 5 octobre 2025. On sait que, depuis 2022, l'Algérie célèbre la Journée nationale de l'ANP, instituée par le président Tebboune, en consécration du lien sacré entre le peuple

et son Armée et en reconnaissance du rôle de l'institution militaire dans le processus d'édification et dans la défense de l'unité et de la souveraineté du pays. Elle est célébrée, chaque année, le 4 août, date de la reconversion en 1962 de l'ALN en ANP. Les fondements de l'ANP, armée nationale populaire dans sa composante et sa vocation, ont été posés durant la guerre de libération nationale par les moudjahidines. C'est dans le combat libérateur qu'ils ont forgé les valeurs qui animent aujourd'hui l'ANP. C'est ainsi que l'ANP est l'héritière de la glorieuse ALN, pas seulement en paroles ou dans le discours, mais dans sa doctrine et dans sa pratique au service de la défense de l'Algérie, au service du peuple algérien et au service du développement national. Aujourd'hui, l'ANP, motif évident de fierté pour les Algériens, assume parfaitement sa mission au service de la protection du pays.

M'hamed Rebah

EXPLORATION D'HYDROCARBURES

Alnaft lancera un nouvel appel d'offres début 2026

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé le lancement début 2026, d'un nouvel appel d'offres pour l'exploration d'hydrocarbures par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), et ce suite au succès de l'appel à concurrence international "Algeria Bid Round 2024".

Lors d'une audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2026, Arkab a souligné dans ce cadre, la volonté de l'Algérie de concrétiser des projets prometteurs pour renforcer l'attractivité du secteur, contribuer à la diversification de l'économie et soutenir le développement. Il a précisé que l'appel d'offres qui sera lancé s'inscrit dans le cadre du renforcement des partenariats étrangers dans les domaines de l'exploration et de la valorisation des ressources nationales en hydrocarbures, et ce, suite au succès de l'appel à concurrence international «Algeria Bid Round 2024», le premier au titre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, qui a abouti à la signature de cinq contrats avec de grandes compagnies.

PROJETS DANS LE RAFFINAGE ET LA PÉTROCHIMIE À HASSI MESSAOUD, SKIKDA ET ARZEW

Après avoir salué le nouveau climat d'investissement, soutenu par «un cadre réglementaire moderne et flexible», le ministre a affirmé que le secteur s'attelle, à moyen terme, à la réalisation de plusieurs projets dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance économique décidé par le président de la



Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines

République, Abdelmadjid Tebboune, en vue d'augmenter les réserves nationales d'hydrocarbures et de renforcer les capacités de production, à travers le développement des activités des hydrocarbures et des mines, permettant ainsi la création d'emplois et la diversification de l'économie nationale. Il a, par ailleurs, souligné l'importance capitale du raffinage dans l'augmentation du taux de conversion de la production primaire des hydrocarbures à 50% à moyen terme, contre 32% actuellement, précisant que plusieurs nouveaux projets avaient été lancés, avec la recherche de partenaires pour la finalisation de certains projets, dont la réalisation de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, d'une capacité de production de cinq millions de tonnes/an, le lancement de la construction d'une unité de craquage du fuel à Skikda et le projet de conversion du naphtha à Arzew pour la production de carburants. Évoquant le domaine de la pétrochimie, Arkab a passé en revue les projets que Sonatrach s'emploie à concrétiser, dont deux complexes de

production de polypropylène à Arzew et en Turquie, et un complexe de production d'alkylbenzène linéaire à Skikda, destiné à l'industrie des détergents. «Le taux d'avancement global de ces projets a atteint près de 40%», a-t-il dit.

LES GRANDS PROJETS MINIERS SUR LES RAILS

Concernant le secteur minier, le ministre a indiqué que les efforts étaient axés sur la concrétisation de grands projets contribuant à la diversification de l'économie nationale, à la réduction de la facture d'importation et à l'augmentation des exportations, notamment le projet de mine de fer de Gara Djebilet à Tindouf, le projet intégré de phosphate dans les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, et le projet de zinc-plomb d'Oued Amizour-Tala Hamza (Bejaïa), en cours de réalisation conformément aux programmes établis et en coopération avec des partenaires étrangers. À cela s'ajoutent les nouvelles usines qui devraient prochainement entrer en phase de production et de développe-

ment, notamment celles dédiées à la dolomie, à la barytine et à la diatomite, visant non seulement à satisfaire la demande locale, mais aussi à soutenir le programme national de recherche et d'exploration, qui comprend 26 projets répartis sur 17 wilayas, avec pour objectif l'extension de la carte géologique nationale et l'augmentation des réserves, a poursuivi le ministre. Et de souligner, à ce propos, que la production de fer, de carbonate de calcium, de barytine, de dolomite, de feldspaths et de graviers a connu une hausse grâce aux nouvelles usines d'El Khroub (Constantine), d'Oggaz (Mascara), d'Aïn Barbar (Annaba) et de Hammam Boughrara (Tlemcen).

PRODUITS PÉTROLIERS : LES ALGÉRIENS EN ONT CONSOMMÉ 15 MILLIONS DE TONNES

Ces niveaux de production ont permis de couvrir la demande locale et d'exporter l'excédent, selon Arkab, qui a révélé «l'exportation, au cours du premier semestre, d'environ 900.000 tonnes de phosphate

pour plus de 80 millions de dollars, contribuant ainsi à la diversification des exportations du pays hors hydrocarbures». Dans le cadre des engagements de l'Algérie en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le ministre a souligné la poursuite des efforts de réduction de l'empreinte carbone dans le secteur de l'aviation, évoquant le lancement d'une étude visant à développer la production locale d'un carburant durable d'aviation selon les normes internationales. Le ministre a également relevé «la stabilité de la production commercialisée d'hydrocarbures à fin septembre dernier, comparativement à la même période de 2024, s'établissant autour de 128 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), soutenue par la hausse de la production du pétrole brut». Parallèlement, la consommation locale des produits pétroliers a enregistré «une hausse depuis le début de l'année en cours, par rapport à la même période de 2024, atteignant près de 15 millions de tonnes, avec une augmentation de la consommation de diesel, d'essence et de gaz de pétrole liquéfié (GPL)».

Selon le ministre, le nombre de travailleurs dans le secteur a atteint environ 200.000 à la fin du premier semestre de 2025, soit une hausse de 9000 emplois directs par rapport à la même période de 2024.

Évoquant le budget du secteur dans le cadre du PLF 2026, M. Arkab a précisé qu'il comprend une fiscalité pétrolière estimée à 2.698 milliards DA, calculée sur la base d'un prix de référence du pétrole à 60 dollars/baril.

Le budget global du secteur est estimé à environ 129 milliards DA, dont 62,8 milliards DA destinés au secteur minier pour le raccordement en électricité et en gaz du projet Gara Djebilet-Tindouf-Bechar et 63,2 milliards DA destinés au programme de soutien au dessalement de l'eau de mer.

Sarah O.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Les performances du système national sous la loupe

Le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le professeur Mohamed Bouheicha, a fait savoir que la session ordinaire du Comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique organisé (samedi et dimanche) au Centre de Recherche en Mécanique (CRM) de Constantine, «représente une étape charnière pour évaluer les performances du système national de recherche et introduire de nouveaux mécanismes destinés à promouvoir l'innovation au sein de l'université», estimant que «l'université doit devenir un véritable moteur de l'économie nationale». Bouheicha a précisé que cette rencontre «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi

d'orientation sur la recherche scientifique, qui prévoit la création de comités sectoriels permanents de la recherche scientifique et du développement technologique au sein de chaque département ministériel», ajoutant que celui de l'enseignement supérieur compte parmi les plus dynamiques et les plus performants. Le programme de la session comprend l'évaluation des laboratoires et structures de recherche, l'étude de nouveaux projets nationaux, ainsi que l'examen des mécanismes d'intégration de l'innovation dans la formation des étudiants, dans le but de «former une génération d'étudiants créatifs, capables de contribuer au développement national». Il a également mis en avant que «la fonction de recherche est désormais une mission essentielle de l'enseignant-chercheur, et non plus une activité secondai-

re comme auparavant», tout en annonçant que le comité proposera des recommandations concrètes visant à améliorer la gouvernance et l'efficacité des laboratoires.

APPEL AU DÉVELOPPEMENT DE MÉTHODES D'ÉVALUATION RÉALISTES

Pour sa part, le Directeur du Centre de Recherche en Mécanique (CRM), Hadj Mohamed Benya, a expliqué que cette session vise à «évaluer les recherches et projets scientifiques réalisés, et à encourager la concertation autour des méthodes et approches de la recherche scientifique, du développement technologique et de l'innovation, dans le cadre de l'Algérie nouvelle misant sur la création de valeur ajoutée à travers la science et la technologie». De son côté, l'expert

Abdelrahmane Yousfat, ancien membre du Comité sectoriel permanent, a insisté sur «la nécessité de développer des méthodologies d'évaluation réalistes et flexibles des projets de recherche», appelant à une approche plus pragmatique dans la gestion scientifique fondée sur «un lien direct entre l'idée et sa concrétisation sur le terrain», au service des priorités nationales, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, sanitaire et du développement durable. Les travaux de la session se sont poursuivis hier avec l'organisation d'ateliers spécialisés consacrés à la discussion des propositions et recommandations visant à renforcer la cohérence du système national de recherche avec les exigences du développement durable en Algérie.

Ania N.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Un programme global pour développer le tissu industriel et renforcer sa compétitivité

Le ministère de l'Industrie aspire à développer le tissu industriel et à moderniser la base de production, à travers la mise en œuvre d'un programme global qui permette de développer l'infrastructure de base, de renforcer l'innovation ainsi que la compétitivité des entreprises industrielles et des laboratoires nationaux, a indiqué le ministre du secteur, Yahia Bachir.

En effet, Bachir a fait part de cette démarche en présentant un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance présidée par M. Mohamed Benhachem, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances (PLF) 2026. Selon le ministre, «le ministère de l'Industrie œuvre, dans le cadre d'une vision globale, à renforcer la compétitivité des entreprises industrielles et des laboratoires nationaux, à travers le développement des activités de normalisation, d'accréditation et d'évaluation de la conformité, conformément aux normes internationales». À cet effet, il a indiqué que «le travail est en cours pour mettre en place les fiches techniques des produits et opérations industrielles, en coordination avec les secteurs concernés», précisant que «cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle approche visant à construire une industrie nationale durable, reposant sur la qualité, l'innovation et le partenariat». M. Bachir a, en outre, affirmé que son département ministériel s'employait à «améliorer le cadre législatif et réglementaire qui régit l'innovation et la propriété industrielle, avec la promotion du système national de transformation technologique». À ce propos, il a rappelé que «le ministère tend à définir les activités industrielles à haut potentiel d'innovation et à soutenir les start-up dans les domaines de la technologie et de l'industrie high-tech, à travers des programmes incitatifs, en encourageant la coopération avec les universités et les centres de recherche»

VALORISER NOS COMPÉTENCES ET DÉVELOPPER LE SAVOIR-FAIRE
M. Bachir a également insisté sur



Ph: DR

«l'importance de valoriser les compétences nationales et de développer le savoir-faire spécialisé, notamment dans les domaines de l'économie circulaire, verte et numérique».

Le ministère s'emploie, par ailleurs, à mettre en œuvre des programmes qui visent à «protéger et à renforcer les capacités productives, en encourageant la création de réseaux industriels entre les entreprises et les groupes professionnels, pour renforcer l'intégration entre les filières». Dans ce cadre, le ministre a estimé que «le développement de la sous-traitance et de l'intégration industrielle représentait une priorité fondamentale, précisant que des programmes et des plans d'action seront mis en œuvre, afin de renforcer l'intégration nationale, outre l'élaboration d'une feuille de route nationale pour les activités de sous-traitance et l'échange d'informations entre les acteurs».

RENFORCER LA DISPONIBILITÉ FONCIÈRE

Abordant le dossier du foncier industriel, il a souligné que «les efforts se poursuivaient pour accroître la disponibilité foncière et développer les zones d'activités ainsi que les zones industrielles, à travers la coordination avec les différentes instances concernées», faisant savoir que «le travail est en cours pour parachever les opérations d'aménagement et de rac-

cordement aux divers réseaux, tout en améliorant les mécanismes de gestion, en exploitant ces régions et en constituant des bases de données nationales actualisées sur le foncier industriel». Pour ce qui est de la modernisation des petites et moyennes entreprises (PME), le ministre a souligné que «le secteur poursuivait la mise en œuvre des programmes visant à renforcer la compétitivité de ces entreprises et à les adapter aux mutations technologiques, particulièrement dans les domaines de l'économie verte et numérique».

« PLUS DE 88 % DES ALLOCATIONS VONT À L'INVESTISSEMENT »

S'agissant du nouveau PLF, le ministre a fait observer que «la majeure partie du budget du secteur de l'Industrie pour l'exercice 2026 sera consacrée au parachèvement des projets en cours», précisant que «plus de 88 % des allocations sont destinées à l'investissement». Entre autres projets à réaliser, Yahia Bachir a cité «la Maison de la qualité», qui sera financée, en partie, par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). Pour ce qui est des réformes fiscales liées au secteur, le ministre a précisé que «les dispositions proposées visent à encourager les activités économiques à dimension sociale et de développement», a-t-il conclu.

L. Zeggane

SECTEUR INDUSTRIEL

Objectif : atteindre 13 % du PIB d'ici 2027

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a affirmé, samedi, que son département ministériel poursuivait ses efforts pour porter la part du secteur industriel à 13 % du Produit intérieur brut (PIB) à l'horizon 2027, conformément à l'objectif fixé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a souligné, lors d'une audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour 2026, qu'«atteindre l'objectif fixé par le président de la

République, à savoir porter la contribution du secteur industriel à 13 % du PIB, ne relève pas de l'impossible si nous conjugons nos efforts». Il a qualifié l'industrie de «locomotive du développement économique», assurant que le travail se poursuit selon une vision intégrée visant à hisser l'Algérie à la place qui lui sied dans le concert des nations.

Il est à préciser que ces orientations s'inscrivent dans la stratégie économique tracée par le président Tebboune, qui a réaffirmé à plusieurs reprises la volonté de l'État d'atteindre un PIB global com-

pris entre 400 et 450 milliards de dollars d'ici 2027, grâce à la relance des secteurs productifs et à la diversification des sources de croissance. Dans ce cadre, le président de la République a insisté sur la modernisation de l'appareil industriel national, la promotion des exportations hors hydrocarbures et la réduction de la facture d'importation, tout en encourageant les investissements locaux et étrangers. Il a également mis en avant la réindustrialisation comme pilier central de la souveraineté économique nationale.

Selon les dernières don-

nées officielles, plus de 17 000 projets d'investissement ont été recensés à travers le territoire national, illustrant la dynamique en cours dans plusieurs filières industrielles, notamment la mécanique, la chimie, les matériaux de construction et l'agroalimentaire. Cette politique, soutenue par une série de réformes structurelles depuis 2020, vise à renforcer la compétitivité du tissu industriel national, créer de l'emploi durable et accroître la valeur ajoutée locale, en parfaite cohérence avec les orientations du Président de la République.

Sarah O.

CAMPAGNE « UN MILLION D'ARBRES »

Sonatrach participe à l'opération de plantation

Les travailleurs du Groupe Sonatrach ont pris part, samedi, à travers les différentes wilayas du pays, à la campagne nationale de plantation d'un million d'arbustes, organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a indiqué un communiqué du groupe public. Cette participation fait suite à l'appel lancé par le groupe public à l'ensemble de ses travailleurs, à travers ses différentes filiales, pour contribuer à cette vaste initiative environnementale, précise le communiqué de Sonatrach, ajoutant que cette démarche s'inscrit «dans le cadre de l'engagement environnemental et sociétal du Groupe, et sa vision citoyenne incarnant les valeurs de durabilité qui le fondent». À cette occasion, le groupe public a réaffirmé son engagement à poursuivre son appui aux projets et initiatives nationales visant à promouvoir une culture environnementale responsable, conclut le communiqué.

S. O.

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ALGÉRIE POSTE

Les candidats invités à se connecter à la plateforme électronique

Algérie Poste a invité, hier, les candidats au concours de recrutement à se connecter à la plateforme électronique dédiée à cet effet pour vérifier, au préalable, que l'accès fonctionne correctement, indique un communiqué de l'entreprise. «Dans le cadre de la préparation du concours de recrutement et afin d'assurer le bon déroulement de l'examen, il est demandé à l'ensemble des candidats de se connecter à la plateforme électronique, en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe qui leur ont été communiqués, pour vérifier, au préalable, que l'accès fonctionne correctement», précise la même source. Cette vérification préalable est indispensable pour garantir un accès sans difficulté à la plateforme le jour de l'examen, a insisté Algérie Poste, invitant les candidats à changer de navigateur internet en cas de difficultés techniques.

R. S.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Baddari inaugure l'annexe de Bordj Bou Arréridj

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé la mise en service de l'annexe de l'École normale supérieure de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, lors d'une visite de travail qu'il a effectué hier dans la wilaya. À noter que les étudiants inscrits dans cette annexe, répartis entre les trois niveaux d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) suivent diverses spécialités, en l'occurrence l'arabe, le français, l'anglais, l'histoire-géographie, les mathématiques, la physique, les sciences naturelles et la philosophie. L'effectif total des élèves inscrits à l'école (ENS) de Constantine pour cette année universitaire s'élève à 820.

Ania N.

L'ENTITÉ SIONISTE CONTINUE À PILONNER LES ZONES FRONTALIÈRES

80 actes de violation du cessez-le-feu à Ghaza

L'occupation israélienne a de nouveau violé l'accord de cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Ghaza, multipliant les attaques terrestres et maritimes, tandis qu'une fillette a trouvé la mort dans l'effondrement d'un immeuble déjà endommagé par un précédent bombardement.

Cette tragédie vient s'ajouter à une série de violations qui soulignent la fragilité du cessez-le-feu et l'ampleur de la catastrophe humanitaire persistante dans l'enclave assiégée.



UNE FILLETTE MEURT DANS L'EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE

Dans la soirée de samedi, une fillette a été tuée et plusieurs Palestiniens blessés à la suite de l'effondrement d'un bâtiment déjà fragilisé par un bombardement antérieur. Ce drame illustre le danger constant que représentent les ruines instables laissées par la guerre : des centaines d'immeubles sont aujourd'hui au bord de l'effondrement, sans qu'aucun dispositif de sécurité ou de déblaiement ne puisse être mis en œuvre. Le ministère de la Santé à Ghaza a indiqué que depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre, 93 Palestiniens ont été tués et 324 autres blessés, tandis que les corps de 464 martyrs ont été retirés des décombres — un bilan encore provisoire. Le gouvernement israélien avait officiellement approuvé, au début du mois, l'accord conclu avec la résistance palestinienne, prévoyant un cessez-le-feu, un échange de prisonniers et l'ouverture du passage de Rafah. Khalil al-Hayya, chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinienne à Ghaza et chef de la délégation de négociation, avait alors confirmé la fin des hostilités et le retrait progressif des troupes d'occupation. Mais seize jours après le début de l'accord, les violations se multiplient, sapant les promesses d'un retour à la stabilité. Le service

de la défense civile a annoncé avoir retrouvé, dans le quartier de Tel al-Hawa au sud-ouest de Ghaza, les corps de deux martyrs piégés sous les ruines. Le Comité international de la Croix-Rouge devrait par ailleurs intervenir dans la « zone jaune » afin de rechercher les dépouilles de soldats israéliens capturés.

LES ORGANISATIONS HUMAINITAIRES TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Malgré le cessez-le-feu, Médecins sans frontières accuse Israël d'utiliser l'aide humanitaire comme levier politique, bloquant ou limitant son acheminement. De son côté, l'UNICEF a appelé l'occupation à ouvrir immédiatement tous les points de passage vers la bande de Ghaza, dénonçant une situation humanitaire « insoutenable ». Le dernier rapport de l'agence onusienne est glaçant : plus de 64 000 enfants ont été tués ou blessés depuis le début de la guerre, et 150 000 ont perdu au moins un parent. Un million d'enfants vivent aujourd'hui « les horreurs quotidiennes du lieu le plus dangereux du monde », selon les mots d'Edouard Beigbeder, directeur régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. L'organisation affirme avoir rouvert l'accès à l'éducation pour 100 000 enfants, tout en visant la réintégration de 650 000 autres dans le cadre d'un plan

de relèvement. Elle appelle à une réponse d'urgence accrue contre la famine, qualifiée de « menace imminente », et réaffirme que « les mots et les chiffres ne peuvent décrire l'ampleur du traumatisme infligé à une génération entière ».

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE DÉNONCE LES VIOLATIONS

Le mouvement de résistance palestinienne a dénoncé samedi la poursuite des démolitions d'habitations à Ghaza, qualifiant ces actes de « violation flagrante » de l'accord de cessez-le-feu. Il a appelé les médiateurs à exercer une pression réelle sur Israël afin de mettre fin aux bombardements, à la poursuite du blocus et au refus d'ouvrir complètement le poste frontalier de Rafah. Dans l'est de Khan Younès et le quartier de Chujaiya à Ghaza, les forces d'occupation ont fait exploser plusieurs habitations civiles, tandis que des bulldozers détruisaient les restes de quartiers entiers. Le maire de Ghaza, Yahya al-Sarraj, a déploré dimanche l'absence de matériel et de moyens pour relancer les travaux de réhabilitation : « Nous avons besoin d'au moins 250 engins pour rétablir les services municipaux et d'un millier de tonnes de ciment pour réparer les puits et les réseaux d'eau. » Il souligne que sans ouverture des frontières, la reconstruction restera « partielle et lente ». Depuis le 7 octobre 2023, la guerre d'extermination menée par Israël contre la population de Ghaza, avec le soutien politique et militaire de puissances occidentales, a provoqué plus de 238 000 victimes, dont une majorité d'enfants et de femmes. Plus de 11 000 personnes restent portées disparues, des centaines de milliers ont été déplacées, et la famine continue de ravager les abris surpeuplés. Le dernier rapport de l'UNICEF résume la situation avec des mots d'une précision glaçante : « Ghaza est aujourd'hui le lieu le plus dangereux au monde pour un enfant. » La poursuite des violations israéliennes du cessez-le-feu et l'effondrement de pans entiers de la bande de Ghaza rappellent que la guerre, loin d'être terminée, continue d'étouffer la vie

sous les ruines.

EMPIÈTEMENT FLAGRANT SUR L'ACCORD DE CHARM EL-CHEIKH

Le chef du département des relations nationales du mouvement de la résistance palestinienne à l'étranger, Ali Baraka, a condamné avec force l'agression menée par l'armée d'occupation israélienne contre le camp de Nusseirat, au centre de Ghaza. Il a qualifié cette attaque de « violation flagrante » de l'accord de Charm el-Cheikh et d'« agression barbare contre des civils sans défense ». Ali Baraka a averti que « la poursuite de la politique d'assassinats ciblés et de bombardements démontre le désengagement total du gouvernement Netanyahu vis-à-vis des engagements internationaux, et sa volonté manifeste de torpiller les efforts visant à mettre fin à la guerre ». Il a par ailleurs estimé que « le gouvernement d'occupation cherche délibérément à faire échouer les initiatives du président américain Donald Trump destinées à instaurer un cessez-le-feu durable ». Le responsable palestinien a tenu l'occupation pour « entièrement responsable » des conséquences de cette nouvelle escalade, appelant les pays garants de l'accord de Charm el-Cheikh à « intervenir immédiatement pour mettre un terme aux violations israéliennes continues ».

NOUVELLES VICTIMES À NUSSEIRAT ET AU SUD DE GHAZA

Dans la soirée de samedi, une frappe israélienne a visé une voiture civile dans le camp de Nusseirat, faisant plusieurs blessés parmi les habitants. L'hôpital Al-Awda a confirmé avoir reçu quatre blessés à la suite de cette attaque qui a touché une zone résidentielle à proximité du club sportif d'Al-Ahli. L'armée sioniste a, de son côté, revendiqué le ciblage d'un cadre du mouvement du Jihad islamique, membre des Brigades Al-Quds, dans la même région. Parallèlement, le sud de Ghaza a été le théâtre d'un nouveau drame. Le service de la Défense civile a annoncé la mort d'une fillette de neuf ans et la blessure de trois autres personnes, après l'effondrement d'un immeuble fragilisé par les bombardements antérieurs. L'incident s'est produit dans le quartier d'As-Sabra, aux abords de la mosquée Al-Istiqamah. Selon le Bureau d'information gouvernemental de Ghaza, l'armée d'occupation a commis au moins 80 violations depuis l'annonce du cessez-le-feu. Ces attaques ont causé la mort de 97 Palestiniens et blessé 230 autres jusqu'à la soirée du dimanche précédent. Ces chiffres viennent confirmer, selon les observateurs, que l'État d'occupation poursuit sa stratégie de terreur et de pression militaire malgré les engagements pris dans le cadre des négociations internationales. Pour les acteurs palestiniens, cette série de frappes illustre non seulement la fragilité des accords de trêve, mais aussi la volonté israélienne de maintenir Ghaza dans un état permanent d'insécurité et de siège. L'agression contre le camp de Nusseirat, cœur densément peuplé de la bande de Ghaza, s'inscrit ainsi dans une continuité d'attaques qui défient le droit international humanitaire et menacent la stabilité régionale. Alors que la communauté internationale multiplie les appels au respect du cessez-le-feu, les violations répétées de l'armée d'occupation israélienne risquent de faire voler en éclats les derniers espoirs de paix durable dans la région.

M.S.

M. Seghilani

LES OLIVIERS DE BETHLÉEM EN CISJORDANIE OCCUPÉE ABATTUS

La mémoire palestinienne blessée, mais reste intacte

Des colons sionistes ont abattu hier des dizaines d'oliviers dans le village palestinien de Minya, au sud de Bethléem, en Cisjordanie occupée. Ce nouvel acte de vandalisme intervient au cœur de la saison de récolte des olives — une période traditionnellement marquée par la recrudescence des agressions des colons contre les paysans palestiniens.

Les colons ont détruit des oliviers plantés sur une superficie estimée à environ deux dounams (près de deux mille mètres carrés), dans la zone dite Al-Qurm, propriété du citoyen palestinien Mahmoud Jabarin. Les attaques ne se sont pas limitées à la destruction des arbres : la veille, samedi, des colons avaient violemment agressé Mahmoud Jabarin, lui provoquant une fracture à la main. Fait révélateur, les forces sionistes sont intervenues non pas pour protéger la victime, mais pour l'arrêter. Ce renversement cynique des rôles illustre, selon plusieurs observateurs palestiniens, la complicité systémique entre l'armée d'occupation et les colons. Chaque automne, au moment où les Palestiniens entament la cueillette des olives, symbole ancestral de leur lien à la terre, ces attaques se multiplient. L'olivier, arbre de paix et de persévérance, devient la première cible d'une politique délibérée d'intimidation et de déplacement forcé. Les chiffres récents de la Commission palestinienne contre le mur et les colonies témoignent de l'ampleur du phénomène : plus de 7 150 attaques de colons ont été recensées en Cisjordanie au cours des deux dernières années, marquées par la guerre et le génocide en cours à Ghaza. Ces agressions ont causé la

mort de 33 Palestiniens, la destruction ou le déplacement de 33 communautés bédouines, et l'implantation de 114 nouveaux avant-postes de colonies illégales. En parallèle, la Cisjordanie est le théâtre d'une répression militaire croissante. Les offensives israéliennes et les incursions nocturnes répétées de l'armée ont entraîné la mort de plus de 1 000 Palestiniens et blessé près de 10 000 autres sur la même période. Les arrestations massives se poursuivent : plus de 20 000 personnes, dont 1 600 enfants, ont été arrêtées depuis deux ans, selon les chiffres officiels palestiniens.

Ce dimanche encore, les forces d'occupation ont mené une vaste campagne d'arrestations et de raids à travers plusieurs gouvernorats de la Cisjordanie. Sept Palestiniens ont été arrêtés à Ramallah et El-Bireh, cinq à Hébron, et un ancien prisonnier a été de nouveau interpellé à Tulkarem après le saccage de sa maison. À Naplouse, les soldats ont perquisitionné plusieurs domiciles, tandis qu'à Jérusalem, un jeune homme a été blessé par balle à Al-Ram, au nord de la ville. Dans le même temps, les colons ont poursuivi leurs attaques dans d'autres zones. Des groupes armés venus des colonies de Negohot et Beit Awa, à l'ouest d'Hébron, ont labouré plusieurs centaines de dounams de terres agricoles appartenant à des Palestiniens, une méthode courante pour s'appropriier les terrains. À l'est de Ramallah, dans la région de Wadi Omar, d'autres colons ont empêché des agriculteurs d'accéder à leurs champs. Dans la vallée du Jourdain, des colons ont clôturé des terres dans la zone de Khirbet al-Farisiya, tandis que d'autres ont

coupé des dizaines d'oliviers à Minya, au sud de Bethléem — un acte qui s'inscrit dans la stratégie plus large d'expansion coloniale. Pour le président du conseil du village de Sikka, ces attaques participent à une « politique d'annexion progressive du territoire ». Les colons de la colonie voisine Negohot auraient ainsi ciblé près de 500 dounams de terres fertiles, en vue de les rattacher à leurs zones d'expansion. Les organisations palestiniennes de défense des droits humains dénoncent une stratégie d'État : l'objectif serait d'étendre la colonisation tout en décourageant les Palestiniens de cultiver leurs terres.

« Couper un olivier, c'est effacer une mémoire », déplore un paysan de Bethléem, rappelant que certains de ces arbres ont plusieurs siècles d'existence. Tandis que les regards du monde sont tournés vers Ghaza, la Cisjordanie subit, dans un silence international quasi total, une confiscation méthodique de ses terres. Ces actes de vandalisme ne sont pas des incidents isolés, mais les fragments visibles d'une politique coloniale plus vaste, que les Palestiniens qualifient d'annexion de facto. Le saccage des oliveraies de Minya n'est donc pas seulement une attaque contre la nature ou l'économie rurale : c'est une attaque contre la vie même des Palestiniens, contre leur enracinement et leur droit à exister sur leur propre sol. L'olivier abattu à Bethléem devient le symbole vivant d'une résistance obstinée — celle d'un peuple qui refuse d'être déraciné malgré la violence, la dépossession et le silence du monde.

MAL NOURRIS, PRIVÉS DE SOINS MÉDICAUX, BATTUS ET INSULTÉS

Les Palestiniens dans l'enfer carcéral du Néguev

La Commission des affaires des prisonniers et des anciens détenus palestiniens a révélé, ce dimanche, la dégradation dramatique des conditions de vie des prisonniers palestiniens incarcérés dans la prison du Néguev.

Selon le témoignage de l'un de ses avocats, les détenus y subissent des traitements cruels et humiliants infligés par l'administration pénitentiaire israélienne. Les cellules sont régulièrement prises d'assaut, les prisonniers battus, insultés, privés de nourriture suffisante et victimes d'un abandon médical systématique.

Dans un communiqué, la Commission a dénoncé un véritable « enfer carcéral », où la souffrance des détenus se double d'un dénuement matériel alarmant. Les prisonniers se plaignent notamment du manque de vêtements, alors que les températures nocturnes chutent fortement. À ce jour, aucune tenue hivernale ne leur a été fournie, ce qui les expose à un froid glacial. Malgré ce



contexte de maltraitance, le communiqué rapporte la visite de l'avocat de la Commission à plusieurs détenus dont l'état de santé est jugé stable Adam Abou Bakr, 19 ans, originaire du village de Zboubah près de Jénine, actuellement en détention administrative. Kamal Zarifa, 69 ans, de Naplouse, également détenu sous régime administratif, dont la détention a été prolongée pour la troisième fois, jusqu'au 10 février 2026. Anouar Afandi, 22 ans, de Naplouse, en détention administrative prolongée pour la quatrième fois consécutive, jusqu'au 27 octobre 2025. Adham Khader,

21 ans, originaire d'El-Qods, condamné à trois ans de prison. La Commission a tenu l'occupation israélienne et son administration pénitentiaire pleinement responsables de la sécurité et de l'intégrité physique des détenus palestiniens, soulignant que ces violations flagrantes s'inscrivent dans une politique délibérée d'humiliation et de privation. Elle appelle urgemment les organisations internationales de défense des droits humains à intervenir pour contraindre l'entité sioniste à respecter les conventions internationales relatives au traitement des prisonniers, notamment celles

garantissant leur droit à la dignité, aux soins et à des conditions de détention humaines. À l'approche de l'hiver, l'inaction des autorités israéliennes dans la fourniture de vêtements et de couvertures adaptées symbolise une fois encore le mépris absolu du droit humanitaire. La Commission exhorte la communauté internationale à agir immédiatement pour faire cesser ces pratiques et à garantir aux prisonniers palestiniens les droits fondamentaux que leur refuse l'occupation. Ce nouveau témoignage s'ajoute à la longue liste de rapports dénonçant la détérioration des conditions dans les prisons israéliennes, où la politique de répression, de négligence médicale et de punition collective s'intensifie depuis le début de la guerre contre Gaza. La prison du Néguev, vaste camp au milieu du désert, reste l'un des symboles les plus brutaux de ce système d'emprisonnement arbitraire, où des centaines de Palestiniens sont détenus sans inculpation ni jugement. La situation des prisonniers palestiniens, souvent oubliée dans le tumulte de la guerre, demeure un baromètre essentiel de la politique d'occupation : là où la dignité humaine est piétinée derrière les murs, l'injustice s'étend bien au-delà des barreaux.

M.Seghilani

JOURNÉE NATIONALE DE LA FEMME PALESTINIENNE

49 prisonnières face à la brutalité du système carcéral sioniste

En cette Journée nationale de la femme palestinienne, célébrée chaque année le 26 octobre, les témoignages venus des prisons sionistes dressent un tableau d'une brutalité glaçante. Selon le Club des prisonniers palestiniens, 49 femmes demeurent actuellement détenues dans les geôles de l'occupation, parmi elles deux mineures et une prisonnière originaire de Gaza. Toutes subissent, selon l'organisation, des « crimes organisés et systématiques » à l'intérieur des centres de détention et d'interrogatoire. Le Club indique que ces violations ont atteint un niveau sans précédent depuis le déclenchement de la guerre d'extermination menée par Israël contre le peuple palestinien. Une guerre qui, selon le communiqué, « a marqué la phase la plus sanglante de l'histoire palestinienne et continue d'imprimer sa trace douloureuse sur la vie des femmes détenues ». Les témoignages recueillis décrivent un système de répression féroce où les femmes palestiniennes sont soumises à des conditions inhumaines. L'organisation rapporte des cas de torture physique et psychologique, de privation de nourriture, de négligence médicale délibérée et d'agressions sexuelles, notamment des fouilles à nu et du harcèlement commis par des gardiennes. Ces violences s'accompagnent d'actes d'humiliation tels que l'obligation de se mettre à genoux, menottées, tout en essayant des insultes dégradantes. Dans les prisons d'« Hasharon » et de « Damoun », les détenues sont enfermées dans des cellules insalubres, sans chauffage en hiver ni ventilation en été. Les autorités pénitentiaires ont transformé les besoins essentiels — nourriture, vêtements, produits d'hygiène féminine — en instruments de châtiment collectif. Les visites familiales et les consultations juridiques sont régulièrement suspendues, et les prisonnières placées à l'isolement pendant de longues périodes. Le Club des prisonniers dénonce également la montée inquiétante de la politique de prise d'otages

appliquée par l'armée israélienne depuis la guerre : certaines femmes sont arrêtées pour contraindre leurs proches à se livrer. Des épouses de prisonniers, des mères âgées et même des femmes de plus de 70 ans ont été arrêtées dans des opérations accompagnées de violences, de destruction de maisons et de menaces de mort contre leurs enfants ou maris détenus. Parmi les 49 femmes emprisonnées figurent 12 détenues administratives — enfermées sans procès ni accusation — dont la jeune Hanaa Hammad, âgée de 17 ans. Le plus grand nombre de prisonnières provient de la région d'Hébron (14 femmes). L'une d'elles, Fidaa Assaf, souffre d'un cancer, tandis que les plus anciennes détenues, Shatila Abou Ayyada et Aya al-Khatib, sont incarcérées depuis avant la guerre et originaires des territoires occupés en 1948. Les chiffres dressés à l'occasion de cette journée révèlent l'ampleur du désastre. Depuis le début de la guerre, plus de 11 000 femmes figurent parmi les 68 519 martyrs recensés à Gaza. Des milliers d'autres sont blessées, disparues ou déplacées. Environ deux millions de personnes ont été contraintes de fuir leurs foyers, dont la moitié sont des femmes et des filles. Beaucoup vivent aujourd'hui dans des écoles ou des hôpitaux surpeuplés, sans intimité ni sécurité, exposées à la violence et à la maladie. Le Premier ministre palestinien Mohammad Mustafa, dans un message publié, à l'occasion de cette journée, a salué « les femmes de Palestine, bâtisseuses, résistantes et gardiennes de la mémoire nationale ». Il a souligné que son gouvernement, sur instructions du président Mahmoud Abbas, œuvre à l'autonomisation économique et politique des femmes à travers plusieurs programmes de reconstruction et de développement. Le gouvernement palestinien a récemment lancé la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, ainsi que la stratégie pour l'égalité de genre et celle du renforcement politique des femmes. Il a

également instauré une quotité minimale de 30 % de représentation féminine dans les comités et instances nationales. Dans le cadre du programme national de développement et de redressement, une initiative intitulée « Vers une économie palestinienne inclusive », vise à créer des opportunités d'emploi, à soutenir l'entrepreneuriat féminin et à favoriser l'accès au financement et à la numérisation. Mustafa a, par ailleurs, reconnu que l'occupation reste l'obstacle principal à la libération et à la dignité de la femme palestinienne, la privant « de ses droits fondamentaux et aggravant ses souffrances par la guerre, l'arrestation et le siège ». Le ministère des Affaires étrangères a, de son côté, salué « la résilience héroïque des femmes palestiniennes face à la guerre d'extermination », rappelant qu'elles ont été les principales victimes des déplacements forcés, de la famine et de la destruction systématique des infrastructures civiles à Gaza. La mouvance Fatah, dans un communiqué, a qualifié la femme palestinienne de « pilier du projet national » et de « modèle vivant de courage et de sacrifice », appelant la communauté internationale à mettre fin aux violations flagrantes du droit international commises à leur encontre. Enfin, la Délégation des organisations populaires de l'OLP, par la voix de Wasil Abou Youssef, a rendu un vibrant hommage à « chaque femme palestinienne, qu'elle soit dans la patrie ou dans la diaspora », la décrivant comme « la flamme et la mémoire de la nation, celle qui, de sa douleur, fait naître l'espérance ». En ce 26 octobre 2025, la Journée nationale de la femme palestinienne prend une résonance tragique et sublime à la fois : dans les prisons, les ruines ou les camps, les femmes de Palestine incarnent cette résistance infatigable qui transforme la souffrance en affirmation d'existence — une lutte pour la liberté, la dignité et la justice, au cœur de l'humanité blessée.

M. S.

MSF DÉCRIT UNE SITUATION DRAMATIQUE Gaza, le tombeau de l'humanité

La coordinatrice du projet de Médecins sans frontières (MSF) à Gaza, Caroline Wilmen, a dénoncé, dimanche, la poursuite par Israël de l'utilisation de l'aide humanitaire comme un levier politique contre les Palestiniens, en dépit de l'accord de cessez-le-feu censé mettre fin aux hostilités. « Israël, malgré la trêve, continue d'employer l'aide humanitaire comme une carte de pression sur les habitants de Gaza », a-t-elle déclaré dans un communiqué de presse. Wilmen a souligné que les secours destinés au territoire assiégé « ne doivent en aucun cas être conditionnés à des considérations politiques ». Selon la responsable humanitaire, les bombardements israéliens ont certes diminué depuis la mise en œuvre du cessez-le-feu, mais l'armée d'occupation a lancé le 19 octobre une vaste offensive, tout en poursuivant des tirs quasi quotidiens sur plusieurs zones de l'enclave. Malgré la baisse de l'intensité des attaques, la situation humanitaire demeure dramatique. « Le manque d'eau et d'abris reste alarmant, et des centaines de milliers de personnes continuent de vivre dans des tentes, alors que l'hiver approche », a précisé Wilmen. Les équipes de MSF constatent par ailleurs une recrudescence des cas de malnutrition aiguë, notamment chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. « Le niveau de nutrition reste préoccupant, malgré une légère amélioration », a-t-elle ajouté. L'accès aux soins demeure, lui aussi, un défi majeur. Les hôpitaux et centres médicaux de Gaza, déjà dévastés par des mois de guerre, peinent à fournir les services de base. « Offrir des soins de santé quotidiens est toujours extrêmement difficile, même après la cessation des frappes », a-t-elle affirmé, évoquant un système de santé « au bord de l'effondrement ». Caroline Wilmen a dressé un tableau sombre de la vie quotidienne à Gaza, marquée par deux années d'horreur et de destruction. « Les habitants vivent dans la peur constante du génocide. Nous avons un besoin urgent d'aide humanitaire, ne serait-ce que pour garantir à chacun un matelas et une couverture dans sa tente », a-t-elle insisté. « La reconstruction prendra du temps, mais nous n'avons même pas encore atteint le minimum des conditions humanitaires essentielles. » Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste, soutenue militairement et politiquement par les États-Unis et plusieurs pays européens, mène à Gaza une guerre d'extermination dénoncée par de nombreuses organisations internationales. Malgré les appels répétés des Nations unies et les injonctions de la Cour internationale de justice exigeant la fin des hostilités, les attaques israéliennes se poursuivent, entraînant une catastrophe humaine d'une ampleur inédite. Selon les données palestiniennes, plus de 238 000 Palestiniens ont été tués ou blessés depuis le début de l'offensive, la majorité étant des femmes et des enfants. Plus de 11 000 personnes demeurent portées disparues, tandis que des centaines de milliers d'autres ont été déplacées par la force. La famine, aggravée par le blocus et la destruction des infrastructures, continue de faucher des vies, notamment parmi les plus jeunes. Gaza, dévastée, n'est plus qu'un amas de ruines. La plupart de ses villes et villages ont été effacés de la carte, dans un silence international que dénoncent les humanitaires. Pour Caroline Wilmen et les équipes de Médecins sans frontières, il ne s'agit plus seulement de reconstruire des murs, mais de préserver la dignité et la survie d'un peuple soumis depuis deux ans à l'impensable. La coordinatrice conclut « Gaza n'a pas besoin de conditions politiques, elle a besoin d'humanité. »

M. S.

BÉJAÏA. FIGUE SÈCHE DE BENI MAOUCHE

Appel au "respect de l'itinéraire technique"

Les participants à la 21^e édition de la Fête de la figue sèche, qui s'est déroulée du 23 au 25 octobre dans la commune de Beni Maouche (wilaya de Bejaia), ont mis l'accent sur la nécessité de "respecter l'itinéraire technique" de ce produit du terroir afin de le protéger.



Le secrétaire général de l'Association des figuiculteurs de la commune de Beni Maouche, M. Bekkouche Omar, a indiqué que le label d'indication géographique (IG) constituait une "protection pour la figue sèche de Beni Maouche, un produit exclusif de cette région". Pour cette 21^e édition, 13 producteurs de figues sèches de Beni Maouche ont reçu le logo de l'indication géographique pour avoir respecté le cahier des charges établi dans le cadre de la labellisation de la

figue de cette région, a ajouté M. Bekkouche. Cette indication géographique couvre 21 communes relevant des wilayas de Bejaia (11 communes) et de Sétif (10 communes). La labellisation a ainsi contribué à rendre le produit visible sur le marché national et à le positionner comme un produit du terroir de grande qualité, a souligné Kaci Saâdane, un figuiculteur de la région.

Il a ajouté que les conditions de commercialisation avaient beaucoup changé depuis 2016, année de la labellisation, ce qui a permis à "la figue sèche issue des vergers

de notre région de trouver une bonne place sur le marché local", a-t-il dit.

Loudjani Khaled, un figuiculteur de Beni Maouche, a pour sa part estimé que "le respect de l'itinéraire technique permettait de produire une figue sèche pouvant rivaliser et s'imposer sur le marché national, voire même à l'international".

M. Loudjani a appelé les producteurs de figue sèche de la région "à se conformer au cahier des charges afin de préserver ce label".

Le directeur des services agricoles, Mohammed Bouti-

ba, a affirmé que ses services travaillaient à la généralisation de ce label pour couvrir d'autres wilayas limitrophes, comme Bordj Bou-Arréridj. Il a indiqué que la filière de la figuiculture était au cœur des préoccupations de son service, précisant que 21.000 plants de figuiers avaient été plantés durant la saison de 2024/2025 dans toute la wilaya.

La Fête de la figue sèche de Beni Maouche, qui s'est achevée samedi et à laquelle plus de 160 exposants ont participé, a attiré un grand nombre de visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays.

CHLEF. DÉVELOPPEMENT

Une allocation budgétaire prévisionnelle de plus d'un milliard de dinars pour l'année 2026

Une enveloppe budgétaire prévisionnelle de plus de 1,7 milliard de dinars a été attribuée à la wilaya de Relizane pour l'exercice 2026. Ce budget initial a été approuvé jeudi par les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) lors de la séance de clôture

de la troisième session ordinaire. Ce budget, réparti entre la section de fonctionnement (plus de 1,07 milliard DA) et celle de l'équipement et de l'investissement (745 millions DA), maintient les engagements habituels de la wilaya, notamment les aides au secteur de l'éducation, tels qu'un montant de 5 millions de dinars pour l'achat de lunettes médicales au profit des élèves démunis, 25 millions de dinars pour l'acquisition de fournitures scolaires, et 20 millions DA pour l'achat d'équipements destinés aux personnes à besoins spécifiques, note-on.

Le budget comprend également des subventions financières destinées aux communes à hauteur de 50 millions de dinars, ainsi qu'aux associations sportives, de jeunesse et culturelles (25 millions DA). Concernant la section de l'équipement,

les services de la wilaya ont réservé 125 millions DA pour l'acquisition de camions de collectes des déchets et de camions - citernes, 12 millions DA pour l'achat de matériels d'intervention au profit de la Protection civile, et 10 millions de dinars pour l'aménagement des sièges des daïras, a précisé Abdelmalek Medani, directeur de l'Administration locale (DAL) de la wilaya.

Au cours de cette séance, les élus locaux ont soulevé plusieurs préoccupations et propositions liées au développement local des communes, notamment l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves. Pour sa part, le wali de Relizane, Kamel Berkane, a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à améliorer le niveau de vie des citoyens et à prendre en charge leurs préoccupations.

SKIKDA. COMMUNE DE

BOUCHETATA MAHMOUD

90 familles relogées dans des appartements neufs

Au total, 90 familles de la commune de Bouchetata Mahmoud, dans la wilaya de Skikda, ont été relogées dans des appartements neufs à la cité "Messaouda Bouzabra" de cette collectivité locale. Les autorités de la wilaya ont supervisé en présence de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, de la Protection civile et des acteurs concernés, l'opération de relogement qui s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation marquées par la remise des arrêtés aux bénéficiaires et la prise en charge du transport de leurs mobiliers sur des camions des secteurs public et privé. En marge de l'opération, le wali de Skikda, Saïd Akhrour, a indiqué à l'APS qu'il a été décidé de construire un lycée sur la superficie récupérée de près d'un hectare, rappelant que d'autres opérations de relogement similaires ont été déjà organisées dans plusieurs communes reflétant "la détermination de l'Etat à améliorer les conditions de vie des citoyens". L'opération de démolition des habitations précaires a été entamée dès leur libération par les familles relogées.

MOSTAGANEM. DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une enveloppe de plus de 74 milliards de dinars allouée en 2025

Une enveloppe budgétaire de 74,5 milliards de dinars a été allouée à la wilaya de Mostaganem au titre de l'exercice budgétaire 2025 pour le développement local, a indiqué mercredi un communiqué des services de la wilaya. Selon la même source, cette enveloppe budgétaire, issue de diverses sources de financement, a permis la réalisation de 677 opérations de développement dans plusieurs secteurs, notamment ceux liés directement à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. A ce propos, les 32 communes de la wilaya ont bénéficié, au titre du programme de soutien au développement social et économique, de 263 opérations de développement pour un montant global de 3,25

milliards DA. Le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL) a, de son côté, financé 64 opérations de développement d'une valeur de 2,7 milliards DA, réparties entre 41 opérations destinées aux communes et 19 autres aux directions exécutives, précise le communiqué. Dans le cadre des programmes sectoriels, 157 opérations de développement ont été financées durant la même année, pour un montant total de 47,634 milliards DA, indique-t-on de même source. S'agissant du programme d'investissement public (2023-2025), la wilaya a bénéficié de 193 opérations de développement couvrant l'ensemble des secteurs, pour une enveloppe estimée à 21,13 milliards DA. Les services de la

BOUIRA. CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT Plantation de 25.000 arbres

Au total, 25.000 arbres seront plantés sur onze (11) sites à travers la wilaya de Bouira, dans le cadre de la campagne nationale de plantation d'un million d'arbres, dont le coup d'envoi a été donné samedi matin à Tizi-Ouzou par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, accompagné du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui. Après le lancement de cette campagne nationale, placée sous le slogan "Verte, si Dieu le veut", les deux ministres se sont rendus à Sour El Ghouzlane, à 35 km au sud de Bouira, où ils ont lancé l'opération de plantation de quelque 2000 arbustes, dont des oliviers, ainsi que d'autres arbres forestiers, selon les détails fournis par la direction des services agricoles (DSA). A Bouira, cette campagne de reboisement concerne onze (11) sites répartis dans dix (10) communes de la wilaya. Au total, 25.000 arbres y seront plantés.

EL-OUED. ANNEXE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE Les étudiants entament leur premier stage pratique

Les étudiants de la première promotion de l'annexe de Faculté de médecine, à l'Université d'El-Oued, sont entrés cette saison (2025/2026) en stage pratique au niveau des établissements hospitaliers publics (EPH) et de proximité (EPSP) de la wilaya, a-t-on appris mercredi des responsables de l'université. Ces futurs médecins, actuellement en 3^e année, devront appliquer sur le terrain leurs connaissances théoriques et consolider leurs expériences médicales en milieu approprié, a affirmé le recteur de l'université, Pr. Omar Ferhati, lors du lancement de la formation pratique, depuis la salle de conférences du Centre anticancéreux d'El-Oued. Intervenant en application des conventions de coopération avec la direction de la Santé et de la Population, cette formation pratique vise à permettre aux stagiaires d'acquérir une formation qualitative, conforme aux standards pédagogiques et médicaux internationaux. Pour sa part, le directeur de l'annexe de la Faculté de médecine, Pr. Samir Derrouiche, a signalé que ce stage concernera, cette saison, 135 étudiants.

wilaya de Mostaganem misent sur le programme proposé pour l'exercice 2026 afin de poursuivre les efforts de développement et d'achever les projets en cours, d'autant plus qu'il prévoit 806 nouvelles opérations pour un montant dépassant 91 milliards DA. Ces projets proposés se répartissent comme suit : Programme de soutien au développement économique et social des communes : 4,5 milliards DA pour 312 opérations ; Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales : 4,3 milliards DA pour 186 opérations ; Programme d'investissement public : 308 opérations relevant de 21 secteurs, pour une enveloppe de plus de 80 milliards DA, selon la même source.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ. DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT

Plantation de 12 000 arbustes sur 5 sites

Quelque 12 000 arbustes seront mis en terre sur cinq sites à travers la wilaya de Bordj Bou Arreridj dans le cadre de la campagne nationale de plantation d'un million d'arbres dont le coup d'envoi a été donné samedi par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, à Tizi-ouzou, en compagnie du ministre de la jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, sous le slogan "verte, si Dieu le veut".

Dans ce contexte, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a supervisé dans la localité de Taghremt dans la commune de Djaafra (Nord de Bordj Bou-Arréridj) le lancement d'une campagne de plantation de 8.000 arbustes des espèces de pins d'Alep et d'olivier sauvage, adaptées au climat local, avec la participation d'un grand nombre de citoyen, d'associations, de représentants des différents secteurs et de plus de 200 écoliers.

Dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, la campagne cible la mise en terre de 12.000 arbustes sur cinq sites répartis sur les communes El-Euch, Medjana, Ras El-Oued, Djaafra et Hasnaoua, selon les services de la conservation des forêts. Dans une déclaration à la presse, le ministre a indi-



qué que cette opération vise à "régénérer le couvert végétal dans cette wilaya qui a enregistré des pertes au cours de l'été passé à cause des incendies qui avaient parcouru 500 hectares", soulignant que cette campagne se poursuivra jusqu'au mois de mars prochain et sera accompagnée par des campagnes de sensibilisation pour ancrer la culture du reboisement qui constitue une partie intégrante du développement durable et du renforcement de conscience écologique. M. Yacine El-Mahdi Oualid a ajouté que "le premier objectif est de planter un million d'arbres mais les données recueillies montrent que ce but a été largement dépassé et le nombre des bénévoles dépassaient celui des arbres à planter", soulignant que "les algériens ont montré une capacité réelle à se solidariser et coopérer pour l'intérêt du pays et avec la conjugaison des efforts de tous, le pays peut être transformé en une aire verte".

Il a également appelé à "poursuivre le travail collectif pour atteindre ce but", espérant que les résultats seront positifs.

BÉCHAR. TAGHIT

Renforcement des capacités de stockage d'eau destinée à l'AEP

La commune de Taghit, située à 97 km au sud de Bechar, connaît actuellement un renforcement de ses infrastructures de stockage d'eau potable destinées à l'alimentation en eau potable (AEP) de la population, a-t-on appris, samedi, auprès de l'Assemblée populaire communale (APC).

Selon le président de l'APC, Mohamed Chkifi, les travaux de réalisation d'un château d'eau d'une capacité de 1 000 m³ sont en cours dans la localité d'El Aouina. L'ouvrage devrait être réceptionné avant la fin de l'année 2025 et sera mis en exploitation par l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) afin de renforcer l'ap-

visionnement en eau potable des habitants de la commune. Parallèlement, une autre infrastructure similaire d'une capacité de 500 m³ est en phase d'achèvement dans la localité de Brika, située à proximité du chef-lieu de la commune, dans le même objectif d'amélioration du service d'AEP.

Un troisième projet, portant sur la réalisation d'un réservoir d'eau souterrain d'une capacité de 200 m³, sera prochainement lancé dans le cadre des opérations de développement sectoriel, a encore ajouté le même responsable. La mise en service de ces différentes infrastructures permettra d'augmenter significativement les

capacités de stockage de la commune, actuellement estimées à 3 500 m³, a précisé M. Chkifi. En parallèle à ces projets du secteur de l'hydraulique, des initiatives complémentaires ont été engagées pour améliorer les conditions de vie des habitants. Ainsi, des travaux de réalisation d'une route traversant l'Erg Occidental ont ainsi été lancés. Longue de plus de 12 km, cette voie reliera la localité de Bakhti à celle de Taghit, et assurera la connexion avec la route menant à la commune d'Igli, dans la wilaya de Béni-Abbès. L'objectif principal de cette nouvelle route est de contourner l'oued Zouzfana, dont les crues saisonnières perturbent

régulièrement la circulation et les déplacements des habitants de Bakhti vers le chef-lieu de la commune, a expliqué le président de l'APC. Par ailleurs, une autre opération a permis la réalisation de travaux de voirie et de réseaux divers (VRD) dans cinq lotissements sociaux situés à Brika et Zaouia Fougania. Ces aménagements comprennent la réhabilitation de routes, de réseaux d'éclairage public et d'assainissement. Un financement global de plus d'un (1) milliard de dinars a été mobilisé pour l'ensemble de ces projets, inscrits dans le cadre des programmes de développement communal et sectoriel (PCD-PSD), a-t-il conclu.

NÂAMA. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le centre universitaire de Nâama Salhi Ahmed promu au rang d'université

Le centre universitaire "Salhi-Ahmed" de Nâama a été élevé au rang d'université, selon un décret exécutif publié au Journal officiel n 68 en date du 14 octobre courant. Le décret exécutif n 25-265, daté du 7 octobre 2025, annonce la création de l'Université de Naâma et fixe la liste de ses facultés et institut, qui sont les Facultés des sciences de la nature et de la vie, technologie, des sciences exactes et appliquées, Faculté de lettres et de langues, droit et sciences politiques, Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, Faculté des sciences humaines et sociales, et l'Institut d'agriculture pastorale. Le

décret définit également la composition du conseil d'administration de l'université de Nâama, qui comprendra des représentants des ministères concernés, ainsi que la structure administrative de l'université, incluant une direction, quatre vice-rectorats chargés respectivement de la formation de premier et deuxième cycles, de la formation continue, des diplômes et de la formation de graduation, de la formation en troisième cycle, de l'habilitation universitaire, de la recherche scientifique et de la formation post-graduée, des relations extérieures, de la coopération, de l'animation, de la communication et des manifestations scientifiques, un service chargé du

développement, de la prospective et de l'orientation. À cette occasion, le directeur chargé de la gestion du centre universitaire de Nâama, M. Bouakada Ben Omar, a déclaré que la promotion du centre en université constitue "une valeur ajoutée significative pour la région", ajoutant qu'il s'agit "du fruit d'efforts collectifs réunissant la volonté de l'État, l'engagement des cadres universitaires et le soutien des autorités locales". pour le même responsable, "cette décision reflète la vision de l'Algérie nouvelle, axée sur le renforcement du développement local, la valorisation du savoir et la promotion de l'innovation à travers tout le territoire national.

BÉNI-ABBÈS. STOCKAGE DE CÉRÉALES

Un Centre de proximité en cours de réalisation

Un projet d'un Centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 5.200 tonnes est en cours de réalisation à Beni-Abbès, dans le but de renforcer les installations de stockage de la wilaya et contribuer à la consécration de la sécurité alimentaire, a-t-on appris, samedi, des services de la wilaya. Ce projet, pour lequel une enveloppe de plus de 234 millions de DA a été allouée, s'inscrit dans le cadre d'une opération destinée à doter la wilaya de Beni-Abbès d'une infrastructure moderne de stockage des céréales, selon la même source. Le chantier de ce projet agricole a fait, dernièrement, l'objet d'une visite d'inspection du wali Djamel Mahsass, qui a donné des instructions fermes pour sa livraison en 2026, a-t-on précisé. Sur place, le chef de l'exécutif local a également souligné l'impératif de respecter les normes de qualité dans la réalisation de ce type de projets destinés à la concrétisation de la stratégie nationale de sécurité alimentaire et à augmenter les capacités nationales de production et de stockage des cultures stratégiques, a-t-on expliqué. Cette infrastructure, qui s'étend sur une superficie de 7.800 mètres carrés, dont 2.500 bâtis, comprend une structure de stockage, un centre de contrôle, en plus d'une unité de mesure de poids et bloc administratif, a-t-on indiqué.

MÉDÉA. DAAS

Convention pour former des personnes aux besoins spécifiques et des femmes au foyer

Une convention de partenariat a été signée, dimanche, entre la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Médéa, afin d'assurer l'apprentissage et la formation des personnes aux besoins spécifiques et des femmes au foyer, a-t-on appris auprès de la DASS. Selon les termes de cette convention, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels s'engage à assurer la formation et la qualification des personnes aux besoins spécifiques, des enfants et des adolescents en difficulté sociale, des femmes au foyer et des femmes issues de milieux ruraux, a fait savoir le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehaïlia. Cette formation et cet apprentissage, prodigués à ces catégories de la société, s'inscrivent dans le cadre de la protection et de la promotion de la famille, de la femme et des personnes aux besoins spécifiques, a-t-il indiqué. Le programme de formation se déroulera, selon M. Rehaïlia, au sein des structures du secteur de l'action sociale pour les personnes aux besoins spécifiques et les enfants en détresse, tandis que les stages et l'apprentissage au bénéfice des femmes au foyer et des femmes issues des milieux ruraux se feront au niveau des établissements de la formation professionnelle, a ajouté ce responsable. Il a précisé que la formation serait de courte durée et répondrait à la demande exprimée du secteur de l'action sociale. Elle couvrira des domaines variés, tels que les métiers manuels, le jardinage ainsi que la transformation de produits laitiers et agricoles.

LES FENNES

MUET DEPUIS CINQ MATCHS EN BUNDESLIGA

Amoura face au doute à Wolfsburg

L'international algérien Mohamed Amoura traverse une période d'incertitude dans sa jeune carrière européenne. Transféré la saison passée au VfL Wolfsburg avec le statut de grande promesse offensive, l'ancien attaquant du FC Lugano peine à confirmer les espoirs placés en lui, alors qu'un chiffre inquiétant commence à le hanter : cinq matchs consécutifs sans marquer en Bundesliga.

Lors de la dernière victoire de Wolfsburg face à Hambourg (1-0), Amoura a de nouveau été titularisé, cette fois dans un rôle inhabituel d'ailier gauche plutôt que d'avant-centre. Un choix tactique du coach allemand, qui semble pourtant brider la spontanéité et la vitesse qui faisaient la force du joueur sous le maillot de la sélection algérienne.

Peu en vue, il a été remplacé après 58 minutes de jeu, laissant derrière lui un sentiment d'impuissance offensive.

UN CONTRASTE FLAGRANT ENTRE CLUB ET SÉLECTION

Ce passage à vide contraste fortement avec les performances d'Amoura en équipe nationale d'Algérie, où il domine le classement des buteurs des éliminatoires africaines du Mondial 2026 avec 10 réalisations, devant des stars comme Mohamed Salah.

Mais à Wolfsburg, le bilan est plus terne : 2 buts et une passe décisive en 8 rencontres, un ratio qui peine à justifier sa valeur marchande de 32 millions d'euros, la plus élevée du club selon Transfermarkt.

D'après le quotidien allemand Bild, la direction du club aurait refusé l'été dernier une offre de 27 millions d'euros de Benfica, un refus qui aurait laissé des traces chez l'attaquant algérien, désireux de rejoindre un championnat plus exposé sur la scène européenne.

Ce contexte, ajouté aux attentes du public, pourrait expliquer un certain blocage mental.

En Algérie, les supporters suivent cette situation avec appréhension à l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, prévue en décembre au Maroc. Surnommé "le TGV" pour sa vitesse dévastatrice, Amoura est attendu comme le fer de lance de l'attaque des



Verts, surtout en l'absence d'Amine Gouiri et face à l'irrégularité persistante de Riyad Mahrez.

UN TOURNANT À NÉGOCIER

Malgré la période de doute, les chiffres plaident encore en sa faveur : Amoura a contribué à 14 des 24 buts algériens en qualifications, soit un impressionnant taux de 60 % d'implication directe.

Pour le joueur originaire de

Jijel, la suite de la saison à Wolfsburg s'annonce décisive. Retrouver la confiance et un rôle plus naturel dans le dispositif offensif sera crucial pour redorer son image et justifier les espoirs placés en lui.

L'histoire de Mohamed Amoura en Bundesliga ne fait que commencer, mais le temps presse : le talent est là, encore faut-il qu'il s'exprime pleinement.

Hakim S.

IL COMPTABILISE CINQ OFFRANDES CETTE SAISON

Chaïbi en tête du classement des passeurs en Bundesliga

Le milieu offensif algérien Farès Chaïbi a retrouvé toute sa splendeur sous les couleurs de l'Eintracht Francfort, en signant une prestation de haut niveau lors de la victoire de son équipe face à Saint-Pauli (2-0), pour le compte de la 8^e journée de Bundesliga.

Titularisé d'entrée, le joueur de 22 ans s'est illustré par une passe décisive magistrale : une ouverture millimétrée en profondeur pour Jonathan Burkardt, buteur sur la seconde réalisation des Aigles. Chaïbi a ainsi confirmé son retour en forme, disputant 86 minutes de grande intensité et s'imposant comme l'un des maillons essentiels du collectif de Dino Toppmöller.

UN DÉBUT DE SAISON PROMETTEUR

Avec cette nouvelle offrande, le natif de Lyon porte son total à cinq passes décisives depuis le début de la saison. Il avait déjà brillé contre le Werder Brême, Borussia Mönchengladbach (deux passes) et Fribourg. Grâce à ces statistiques impressionnantes, Fares Chaïbi domine désormais le classement des meilleurs passeurs de Bundesliga, devançant le Colombien Luis Díaz du Bayern Munich, jusque-là co-leader de cette hiérarchie.

LA RENAISSANCE D'UN TALENT ALGÉRIEN

Arrivé à Francfort en 2023 en provenance du Toulouse FC, Chaïbi avait connu une première saison d'adaptation diffi-



le. Mais ce début d'exercice 2025-2026 marque un tournant décisif dans sa jeune carrière. Sous la houlette de Toppmöller, le technicien allemand l'a repositionné dans un rôle plus axial, entre relance et création, un poste où sa vision de jeu et sa qualité de passe font merveille.

« Farès a beaucoup mûri. Il comprend mieux le tempo du jeu et sait quand accélérer ou temporiser », a confié un membre du staff technique après la rencontre.

UN ATOUT MAJEUR POUR LES VERTS

Cette montée en puissance est une

excellente nouvelle pour le sélectionneur national algérien, qui pourra compter sur un Chaïbi en pleine confiance à l'approche des prochaines échéances internationales. Sa créativité et sa capacité à casser les lignes pourraient s'avérer précieuses pour les Fennecs, en quête d'un renouveau offensif.

En retrouvant sa place de titulaire et en enchaînant les performances de haut niveau, Chaïbi confirme qu'il fait partie des grands espoirs du football algérien en Europe.

H. S.

INDISPONIBLE DEPUIS
PLUSIEURS SEMAINES

Mystère autour de l'absence prolongée de Youcef Atal avec Al-Sadd

L'international algérien Youcef Atal continue d'être écarté des terrains avec Al-Sadd SC, suscitant de nombreuses interrogations sur l'évolution de sa situation physique.

Absent pour la cinquième rencontre consécutive en championnat, le latéral droit de 29 ans n'a pas figuré sur la feuille de match lors du choc de la 8e journée de Qatar Stars League entre Al-Sadd et Al-Arabi, disputé samedi soir.

Depuis sa dernière apparition en Ligue des champions asiatique face à Al-Shorta (Irak), Atal n'a plus joué sous le maillot du club qatari. Si son absence est officiellement liée à une blessure, aucune précision n'a été communiquée par Al-Sadd quant à la nature exacte du problème ou à la durée de son indisponibilité, laissant planer un flou total autour de son état de santé.

Cette opacité alimente les spéculations, d'autant que le défenseur algérien avait semblé en bonne forme lors du rassemblement des Fennecs en septembre, où il avait pris part aux rencontres face au Botswana et à la Guinée. Quelques semaines plus tard, il avait dû déclarer forfait pour le stage suivant, officiellement en raison d'une blessure musculaire.

UNE INQUIÉTUDE GRANDISSANTE CÔTÉ ALGÉRIEN

Le sélectionneur national Vladimir Petković suit de près le dossier Atal. L'ancien Niçois fait partie des cadres pressentis pour disputer la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, et son retour à la compétition avant le rassemblement de novembre reste incertain. « Nous espérons le récupérer rapidement, mais tout dépendra de son évolution physique », confiait récemment une source proche du staff technique algérien.

L'absence prolongée du défenseur pourrait contraindre Petković à revoir ses plans, notamment sur le flanc droit, où peu d'alternatives d'expérience existent actuellement.

Si le talent de Youcef Atal n'est plus à démontrer, sa fragilité physique demeure son principal frein depuis plusieurs saisons. Révélé en France sous les couleurs de l'OGC Nice, où il avait impressionné par sa vitesse et sa percussion, le joueur n'a cessé d'être freiné par des pépins musculaires à répétition.

Ces blessures à répétition ont ralenti sa progression et compromis plusieurs de ses objectifs, y compris des transferts potentiels vers des clubs européens de plus grande envergure. Son aventure au Qatar devait marquer un nouveau départ, mais cette nouvelle coupure ravive les inquiétudes.

En pleine préparation de la CAN 2025, les Fennecs auront besoin de l'expérience et du dynamisme d'un joueur aussi décisif qu'imprévisible.

Mais pour l'heure, le mystère reste entier : Youcef Atal est blessé, absent... et personne ne sait vraiment quand il reviendra.

Hakim S.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

La JSK terrasse l'US Monastir

La JS Kabylie a validé son billet pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, en battant l'US Monastir (2-1) au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou.

Dans une ambiance électrique, les hommes de Josef Zinnbauer ont confirmé leur supériorité sur le club tunisien, déjà dominé 3-0 à l'aller. Une qualification qui ramène le sourire aux supporters kabyles, fidèles à la tradition continentale du club. Devant un public venu en masse, la JS Kabylie n'a pas tardé à annoncer la couleur. Dès la 8e minute de jeu, Akhrib a ouvert le score d'un tir précis, après une passe lumineuse de Messaoudi. Une entame parfaite pour les « Canaris », qui semblaient vouloir rapidement plier la rencontre. Malheureusement, la joie fut de courte durée, puisque les Tunisiens ont profité d'un moment de flottement défensif pour égaliser à la 22e minute par Chikhaoui, d'une tête imparable. Malgré ce but encaissé, les hommes de Zinnbauer n'ont jamais perdu leur calme. Portés par une maîtrise technique supérieure, ils ont continué à dicter le rythme du jeu. Toutefois, le coup dur est venu de la blessure de Messaoudi, contraint de céder sa place à Mahious, ce qui a légèrement freiné les initiatives offensives kabyles jusqu'à la pause. De retour des vestiaires, les deux formations ont tenté de faire la différence, mais la prudence a longtemps pris le dessus. Les Tunisiens, acculés, ont multiplié les fautes pour



casser le rythme, tandis que la JSK cherchait la faille, sans se découvrir. Les minutes s'égrénaient et le spectre d'un nul planait, avant que le héros du jour, Akhrib, ne surgisse dans le temps additionnel (90e+3) pour offrir la victoire et la qualification à son équipe.

UNE QUALIFICATION PLEINE DE SYMBOLES

Avec cette victoire, la JS Kabylie retrouve une phase de poules qu'elle connaît bien. Le club le plus titré d'Algérie sur la scène africaine démontre qu'il reste une valeur sûre du football continental. Ce succès, arraché dans la douleur, témoigne aussi du renouveau de l'équipe sous la houlette de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, dont la touche commence à se faire sentir, notamment dans la rigueur tactique et la solidarité du groupe. Les supporters, quant à eux, ont répondu

présents comme aux plus belles heures du club. L'ambiance du stade Hocine Aït-Ahmed a rappelé les grandes soirées africaines de Tizi-Ouzou, celles où la JSK faisait trembler les plus grands. Ce retour en phase de groupes est donc vécu comme une renaissance, un pas de plus vers le retour du club au premier plan continental. Le prochain défi pour les « Canaris » sera de taille. Le tirage au sort de la phase de groupes se tiendra le 3 novembre prochain à Johannesburg, et la JSK connaîtra alors ses futurs adversaires. Quoi qu'il en soit, cette qualification renforce la confiance d'une équipe en pleine reconstruction, qui espère faire honneur au football algérien sur la scène africaine. La JS Kabylie retrouve les sommets du continent. Reste à savoir jusqu'où les ailes des « Canaris » pourront les porter cette saison.

Mohamed Amine Toumiate

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

L'USMA renverse l'AFAD

L'USM Alger a une fois de plus prouvé qu'elle reste une valeur sûre du football continental. Battus 1-0 à l'aller en Côte d'Ivoire, les Rouge et Noir ont renversé la vapeur samedi au stade du 5-Juillet, en dominant l'Académie de FAD sur le score sans appel de 3 à 0. Portés par un doublé de Ghacha et une réalisation de Benzaza, les Usmistes décrochent leur billet pour la phase de poules de la Coupe de la CAF, la quatrième consécutive dans leur histoire récente.

L'ambiance du 5-Juillet était digne des grandes soirées africaines. Conscients de l'enjeu, les Usmistes ont abordé cette rencontre avec un état d'esprit conquérant. Malgré une première frayeur causée par une percée ivoirienne, les hommes de Benchikha ont rapidement pris les choses en main. À la 13e minute, Radouani exécute un corner millimétré que Ghacha exploite parfaitement pour ouvrir le score d'une tête imparable. Un but libérateur qui a galvanisé tout un stade et donné le ton du match. À partir de là, l'USMA s'est mise à dévaler son football.

La circulation du ballon, fluide et rapide, a mis à mal la défense adverse. Les efforts collectifs ont été récompensés à la 29e minute : Benzaza, bien servi à l'entrée de la surface, ajuste une frappe rasante qui fait mouche. Les supporters exultent, les Usmistes mènent 2-0 et

sont virtuellement qualifiés. L'équipe, confiante et soudée, gère la suite du premier acte sans trembler, empêchant toute réaction sérieuse de l'AFAD. De retour des vestiaires, les hommes de Soustara ont choisi la prudence. Le bloc s'est resserré, et les milieux ont travaillé sans relâche pour couper les lignes de passe ivoiriennes. Si le rythme est retombé d'un cran, la maîtrise collective n'a jamais été remise en cause. L'USMA a contrôlé le tempo, frustrant des adversaires incapables de créer le moindre danger réel. Benchikha, lucide, a géré ses remplacements pour garder la solidité du groupe et préserver l'avance, évitant toute précipitation inutile.

Le public, toujours aussi fidèle-

le, craignait toutefois une fin de match tendue. Mais Ghacha, véritable homme providentiel de la soirée, est revenu à la charge dans le temps additionnel (90'+2). Sur un service parfait de Bouderal, il trompe une nouvelle fois le gardien adverse pour sceller définitivement la victoire. Ce doublé vient récompenser une prestation exemplaire, tant sur le plan technique que mental.

UNE CONTINUITÉ AFRICAINE À PRÉSERVER

En se qualifiant pour la quatrième fois de suite en phase de poules, l'USM Alger confirme sa constance sur la scène continentale. Lauréate du trophée en 2023, la formation algéroise s'affirme désormais comme un pilier

du football africain. Son sérieux, sa rigueur tactique et sa discipline collective font d'elle une équipe redoutée. Les supporters espèrent désormais que le club poursuivra sur cette lancée pour viser un nouveau parcours glorieux.

À noter que l'autre représentant algérien dans la compétition, le CR Belouizdad, avait validé sa qualification la veille au stade Nelson-Mandela de Baraki, en disposant du Hafïa Conakry (2-0). Un succès qui complète le beau week-end du football algérien sur le continent.

L'USMA retrouve les poules africaines avec ambition et confiance. Et si l'histoire de 2023 venait à se répéter ?

M. A. T.

CAN FÉMININE-2026 (QUALIFICATIONS)

Les "Vertes" poursuivent leur préparation à Sidi Moussa

La sélection algérienne féminine de football poursuit sa préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision du match retour face au Cameroun prévu mardi (15h30) au stade de la Réunionification à Douala, dans le cadre du 2e et dernier tour qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Samedi, les joueuses ont pris part à une nouvelle séance d'entraînement sous la direction du staff technique, qui a mis l'accent sur la correction des erreurs constatées lors de la première manche. Par ailleurs, deux joueuses, Lina Boussaha et Méline D'Orïa, ont été ménagées par précaution après avoir présenté quelques signes de fatigue, sur recommandations du staff médical. En marge de cette séance, et dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, les membres de la sélection ont participé à une opération symbolique de plantation d'arbres au sein du CTN, une initiative qui témoigne de leur engagement pour la protection de l'environnement et la préservation du patrimoine végétal national. Lors de la manche aller disputée jeudi au stade olympique Miloud-Hadefi d'Oran, la sélection algérienne s'était imposée sur le score de 2 à 1.

LIGUE 2 AMATEUR (7e JOURNÉE)

Le CR Témouchent et la JS El-Biar en tête à l'Ouest, l'US Biskra confirme à l'Est

Le CR Témouchent et la JS El-Biar ont pris les commandes du groupe Centre-Ouest, tandis que l'US Biskra a conforté sa position de leader à l'Est, à l'issue de la 7e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée samedi, marquée par plusieurs confirmations dans le haut du tableau. Le CR Témouchent continue son parcours sans faute à domicile en s'imposant face au CRB Adrar (2-1). Grâce à cette victoire, les Témouchentois rejoignent la JS El-Biar (16 pts) en tête du classement et confirment leur statut de prétendants sérieux à l'ascension. Les Algérois de la JS El-Biar ont eux aussi assuré l'essentiel face à la JS Tlexraïne (2-1), s'offrant un deuxième succès consécutif et consolidant leur place parmi les deux premiers du groupe. Derrière le duo de tête, le NA Hussein-Dey et le WA Tlemcen (14 pts chacun) ont été tenus en échec respectivement par l'USM El-Harrach (1-1) et le MC Saïda (1-1), laissant filer l'occasion de se rapprocher du sommet.

Groupe Centre-Est : l'US Biskra garde le cap, le CA Batna suit le rythme

Leader à l'issue de la précédente journée, l'US Biskra (17 pts) a conforté sa première place grâce à sa victoire nette à l'extérieur face au NRB Béné Oulbane (2-0). Les joueurs de Biskra confirment ainsi leur solidité et enchaînent un quatrième succès de rang, s'affirmant comme l'équipe la plus régulière du groupe. Derrière, le CA Batna (16 pts) reste à l'affût après son large succès à domicile contre le HB Chelghoum Laid (4-0), lanterne rouge du classement. Le MO Béjaïa (16 pts également) s'est imposé à domicile face à la JS DJ Jijel (2-1) dans un duel du haut de tableau, grâce à une fin de match bien maîtrisée.

Résultats

Groupe Centre-Est Samedi :

NRB Béné Oulbane - US Biskra 0-2
NC Magra - CR Béné Thour 2-0
NRB Telaghma - US Chaouïa 2-1
CA Batna - HB Chelghoum Laid 4-0
USM Annaba - MSP Batna 4-1
JS Bordj Ménaiel - IB Khemis El Khechna 0-1
MO Béjaïa - JSD Jijel 2-1

Dimanche (15h00) :

AS Khroub - MO Constantine	
Classement :	Pts J
1). US Biskra	17 7
2). CA Batna	16 7
->). MO Béjaïa	16 7

Groupe Centre-Ouest

NA Hussein Dey - USM El-Harrach 1-1
RC Arbaâ - RC Kouba 0-1
JS El Biar - JS Tlexraïne 2-1
US Bechar Djedid - GC Mascara 1-0
JSM Tiaret - ASM Oran 2-1
CR Témouchent - CRB Adrar 2-1
WA Tlemcen - MC Saïda 1-1
ESM Koléa - WA Mostaganem 2-1

Classement :	Pts J
1). JS El Biar	16 7
->). CR Témouchent	16 7
3). NA Hussein Dey	14 7

LIGUE 1 MOBILIS (9e JOURNÉE)

Le CSC et le MCO respirent

La 9e journée de Ligue 1 Mobilis a souri à deux clubs mythiques du football algérien. Le CS Constantine et le MC Oran ont retrouvé le goût de la victoire, respectivement face à l'Olympique Akbou (2-1) et au MC El-Bayadh (2-0). Une bouffée d'oxygène bienvenue pour les deux formations, longtemps en quête de repères, dans un championnat déjà bien engagé.

À El-Bayadh, le MC Oran a signé sa première victoire de la saison loin de ses bases. Les hommes de Garrido ont su faire preuve de réalisme face à une équipe locale en grande difficulté depuis le coup d'envoi du championnat. Pourtant, ce sont les joueurs de Mohamed Lacet qui se sont montrés les plus entreprenants en début de match. Dès la 3e minute, Khiri s'est procuré une belle occasion, sans toutefois cadrer sa frappe. Le même joueur récidive un quart d'heure plus tard, mais le gardien Aggoune veille au grain. Le MCO, longtemps sur la défensive, a laissé passer l'orage avant de frapper au moment opportun. À la 36e minute, Aoudjane, oublié par la défense, a catapulté dans les filets un centre précis d'Aliane. Ce but a complètement changé la physiologie de la rencontre. Les



Hamraoua, plus confiants, ont su imposer leur rythme et exploiter les erreurs adverses. Dès la reprise, une main dans la surface a offert un penalty aux visiteurs, que Kerroum a transformé avec sang-froid (51e). Avec deux buts d'avance, le MCO a géré la suite du match sans trembler, malgré quelques frayeurs sur coups de pied arrêtés. Un succès mérité pour les Rouge et Blanc qui grimpent provisoirement à la deuxième place du classement, ex æquo avec l'Olympique Akbou (14 points). Une belle opération pour un club qui cherche à retrouver sa constance et sa place parmi les cadors du championnat. En revanche, pour El-

Bayadh, ce sixième revers en neuf matchs plonge le club dans la zone rouge, avec seulement trois points au compteur et une situation qui devient préoccupante.

CONSTANTINE RETROUVE LE SOURIRE

De son côté, le CS Constantine a mis fin à une série noire de cinq rencontres sans victoire. Devant son public du stade Chahid Hamlaoui, le club de Cviko Rusmir a montré un tout autre visage face à une équipe d'Akbou pourtant solide depuis le début de la saison. Les Vert et Noir ont entamé la partie tambour battant. Dès la 11e minute, sur une

APRÈS LE FOOTBALL, LE BASKET AUSSI TOUCHÉ

Les fans du MCA quittent la salle de Hydra

Ce qui se produisait jusque-là dans les stades de football nRB Belouizdad, l'Alger, le Club Sportif de Rouiba (81-78), les tribunes se sont vidées avant même le coup d'envoi. Harcelés par les forces de l'ordre, de nombreux supporters ont quitté la salle, laissant derrière eux une victoire sans âme.

Le MC Alger a remporté un succès important face au Club de Rouiba (81-78) lors de la septième journée du championnat national de basketball. Un match disputé, haletant, où les joueurs du Mouloudia ont fait preuve de caractère pour décrocher une victoire essentielle dans la course au titre. Mais sur les gradins, le spectacle n'a pas eu lieu. Une partie du public, pourtant venu en nombre pour soutenir son équipe, a été contrainte de quitter les lieux avant le début de la rencontre, excédée par les conditions d'accès et le comportement jugé injustifié. À l'entrée de la salle de Hydra, le dispositif policier était particulièrement dense. Les fouilles, les barrières et les restrictions d'accès ont créé un climat de tension. « Nous sommes venus voir du

basket, pas passer un contrôle militaire », lâchait un supporter en colère. Devant cette situation, plusieurs dizaines de fans du MCA ont préféré rebrousser chemin, tandis que d'autres tentaient encore d'entrer alors que le match avait déjà débuté. Ce scénario rappelle tristement ce que vivent depuis des années les supporters de football en Algérie. Dans les stades, les scènes d'incompréhension et de bousculade à l'entrée sont devenues monnaie courante. À cause d'une organisation souvent déficiente et d'une gestion maladroite du flux de spectateurs, plusieurs rencontres se sont déroulées devant des tribunes clairessemées, parfois même à huis clos. L'excès de prudence dans les dispositifs sécuritaires finit souvent par priver les supporters de ce qu'ils aiment le plus : vivre le match de leur équipe.

UN PHÉNOMÈNE QUI DÉPASSE LE FOOTBALL

Voilà ces incidents se produire dans une salle de basket symbolise l'extension d'un problème plus vaste. Le sport algérien peine encore à organiser sereinement ses grands rendez-vous. Qu'il s'agisse d'un derby de football,

nos supporters ? », écrite, tout en s'excusant à ses supporters. Le club appelle toutefois à une réflexion collective pour améliorer la gestion des matchs à forte affluence. L'objectif, selon le communiqué, est de préserver à la fois la sécurité et la convivialité du sport, sans basculer dans la répression ou la suspicion.

La comparaison avec le football est inévitable. Dans les deux cas, c'est la même logique qui s'impose : celle de la méfiance. Au lieu de considérer le supporter comme un acteur essentiel de l'événement, on le traite souvent comme une source potentielle de désordre. Pourtant, la grande majorité des spectateurs viennent simplement vivre leur passion dans le respect. La salle de Hydra devait être un espace familial, un lieu d'encouragement et de fair-play. Elle s'est transformée en symbole du malaise organisationnel qui mine nos événements sportifs.

Après les stades, les salles : le malaise est désormais général. Le MC Alger a gagné sur le parquet, mais le sport algérien, lui, continue de perdre du terrain face à ses propres failles d'organisation. Le jour où l'on comprendra que le public est une richesse, et non un danger, le spectacle retrouvera peut-être enfin son âme.

LE MCA PRÔNE L'APAISEMENT ET LE DIALOGUE

Dans un communiqué publié après la rencontre, la section basketball du MC Alger a regretté ces incidents. « Que serait le goût de la victoire sans

passer lumineuse de L'Ghoul, Tahar a ouvert le score d'une superbe frappe. Les Constantinois, portés par un pressing haut, ont dominé la première période sans parvenir à aggraver le score. Au retour des vestiaires, Dib, capitaine exemplaire, a doublé la mise à la 53e minute après une belle ouverture de Chikhi. Ce but a libéré les supporters, qui attendaient depuis plusieurs semaines de voir leur équipe renouer avec la victoire. Mais les visiteurs n'ont pas abdiqué. L'entrée de Hamroun a dynamisé l'attaque akboucienne, et c'est lui qui a réduit le score d'une tête précise à la 77e minute. Les dernières minutes ont été tendues, mais le CSC a tenu bon, retrouvant ainsi la confiance et la sérénité nécessaires pour la suite de la saison.

Ce résultat permet à Constantine de se replacer dans la première moitié du tableau et de remettre son entraîneur bosnien sur de bons rails. Rusmir, critiqué après une série de contre-performances, pourra désormais travailler dans un climat plus apaisé.

BEN AKNOUN ET ROUSSAT SE NEUTRALISENT

Dans l'autre match de la journée, le MB Rouissat et l'ES Ben Aknoun se sont séparés sur un nul vierge (0-0) au stade du 18-Février d'Ouargla. Les locaux, après un début de saison prometteur, peinent à retrouver le chemin du succès, enchaînant un troisième match sans victoire. En revanche, l'ESBA continue de surprendre pour son retour parmi l'élite. Les protégés de Mounir Zeghdoud, auteurs de sept matchs sans défaite, confirment leur solidité et partagent provisoirement la quatrième place avec le MC Alger (13 points).

Cette 9e journée, qui se poursuivra dans les prochains jours avec plusieurs affiches, dont le choc entre la JS Saoura et la JS Kabylie, a déjà offert son lot d'émotions. Entre la renaissance du CSC, la solidité d'Oran à l'extérieur et la constance de Ben Aknoun, la Ligue 1 Mobilis continue de livrer un championnat imprévisible où chaque point compte. Le MCO et le CSC ont retrouvé la lumière après plusieurs semaines de doute. Reste à savoir si cette embellie marquera enfin le début d'un retour durable vers le haut du tableau.

M. A. T.

Résultats

Samedi, 25 octobre 2025 :
MC El-Bayadh - MC Oran 0-2
CS Constantine-Olympique Akbou 2-1
MB Rouissat-ES Ben Aknoun 0-0
Dimanche, 26 octobre 2025 :
Paradou AC-ES Mostaganem 15h00
Mercredi, 29 octobre 2025 :
JS Saoura-JS Kabylie 16h00
ASO Chlef-CR Belouizdad 17h00
ES Sétif-USM Alger 18h00
Jeudi, 30 octobre 2025 :
USM Khenchela-MC Alger 15h00

Classement :	Pts J
1). JS Saoura	15 8
2). Olympique Akbou	14 9
->). MC Oran	14 9
4). MC Alger	13 5
->). MB Rouissat	13 8
->). ES Ben Aknoun	13 8
7). CS Constantine	12 9
8). JS Kabylie	11 6
->). USM Khenchela	11 8
10). ASO Chlef	10 8
11). ES Mostaganem	8 8
12). CR Belouizdad	7 6
->). USM Alger	7 6
->). ES Sétif	7 7
15). MC El Bayadh	3 9
16). Paradou AC	1 8.

PREMIER LEAGUE

Battu à Brentford, Liverpool n'en finit pas de sombrer

Le champion d'Angleterre en titre Liverpool a concédé samedi à Brentford (3-2) sa quatrième défaite consécutive en championnat, la cinquième en six matches toutes compétitions confondues. Le large succès 5-1 mercredi à Francfort en Ligue des champions n'a été qu'une petite éclaircie dans la série cauchemardesque des Reds, sixièmes de Premier League (15 points) avant le reste de la 9e journée.



Ph:DR

Le leader Arsenal (1er, 19 pts) pourrait compter sept points d'avance s'il venait à s'imposer dimanche contre Crystal Palace (9e, 13 pts), le club qui devance Brentford (10e, 13 pts). Le parfum de crise, déjà bien prononcé, pourrait s'accroître encore dans la quinzaine à venir. Liverpool affronte en effet Crystal Palace en coupe de la Ligue, Aston Villa et Manchester City en Premier League, le Real Madrid en Ligue des champions.

En attendant, l'équipe d'Arne Slot n'est plus que l'ombre d'elle-même, à l'image de Mohamed Salah, son buteur inarrêtable de la saison dernière, très longtemps

transparent avant son but lumineux, mais vain, samedi à l'approche du coup de sifflet final.

L'ailier égyptien n'a quasiment rien réussi jusqu'à un magnifique enchaînement contrôle du gauche en extension, reprise du droit sous la barre transversale (89e, 3-2). Maladroits et peu inspirés devant, les Reds ont affiché de nouvelles failles inquiétantes derrière, notamment dans l'axe avec le capitaine Virgil van Dijk et son comparse Ibrahima Konaté. Le premier a concédé un pénalty en commettant une faute à l'entrée de la surface de réparation, transformé par Igor Thiago

(60e, 3-1). Le second s'est fait déposer à la course par Kevin Schade (45e, 2-0), magnifiquement lancé en contre-attaque par Mikkel Damsgaard. Dango Ouattara avait été le premier à faire vaciller l'arrière-garde des visiteurs sur une reprise de volée après une longue touche prolongée par un coéquipier (5e, 1-0). Le gardien Giorgi Mamardashvili, titulaire en l'absence d'Alisson, a limité la casse sur des tentatives de Damsgaard (39e, 55e). Entre temps, Milos Kerkez a réduit l'écart juste avant la mi-temps sur un centre fort de Conor Bradley (45e+5, 2-1).

LIGUE 1 FRANÇAISE

L'OM, surpris à Lens, perd la tête

Sale semaine pour l'OM: battu par le Sporting en Ligue des champions, le club phocéen a enchaîné une deuxième défaite à Lens (2-1) en Ligue 1, samedi soir au Stade Bollaert, et abandonne la première place. Cette défaite fait descendre Marseille au troisième rang (18 points), au profit du Paris Saint-Germain, qui récupère la première place (20 pts) grâce à son net succès, dans l'après-midi à Brest (3-0), juste devant les Lensois, désormais deuxièmes (19 pts). Plus rien n'arrête les Sang et Or, qui, depuis leur succès fondateur lors du derby du Nord (3-0), ont remporté trois rencontres et concédé un match nul à Rennes, en évoluant quasiment toute la rencontre en infériorité numérique, en quatre matches. À l'inverse, Marseille connaît un coup d'arrêt après une première défaite mercredi à Lisbonne contre le Sporting (2-1). Cette fois, les joueurs de Roberto De Zerbi ont manqué d'imagination à Bollaert, bien contenus par le bloc lensois, et n'ont pas pu être sauvés par les inspirations d'Igor Paixao, soliste génial ces dernières semaines, plus discret et maladroit samedi soir. L'autre détonateur habituel des Olympiens, Mason Greenwood, a lui réussi à mettre son équipe sur la bonne voie en ouvrant le score d'une reprise limpide à l'entrée de la surface de réparation lensoise (17e), bien servi par Timothy Weah. L'Anglais est revenu à hauteur de Joaquin Panichelli en tête du classement des meilleurs buteurs du championnat (sept buts), une semaine après son

quadruplé contre Le Havre.

LE CAUCHEMAR DE PAVARD

Mais son équipe a connu une toute autre soirée cette fois, qui a commencé après vingt minutes de jeu, quand Benjamin Pavard, formé chez le rival honni, le LOSC, a fait faute dans sa surface sur Odsonne Édouard. L'attaquant a transformé le pénalty d'une délicieuse panenka (23e), après que Florian Thauvin lui ait donné la possibilité de le tirer. Placé en défense centrale à la place du capitaine Leonardo Balerdi, que De Zerbi avait choisi de faire débiter sur le banc, Pavard a vécu une soirée cauchemardesque. C'est le champion du monde (2018) qui a offert la victoire aux Artésiens en marquant un but contre son camp après un cor-

ner (53e). Les joueurs de Pierre Sage ont encore démontré qu'ils avaient fait des coups de pied arrêtés leur spécialité cette saison en marquant leur troisième pénalty et leur sixième but après un corner.

C'est sous les huées de Bollaert que Pavard a ensuite été remplacé, dès la 61e minute. Marseille a ensuite mis la pression sur les Lensois, dominant, comme durant tout le match, le ballon (68% de possession), sans parvenir à porter véritablement le danger sur les cages gardées par Robin Riser. Un chiffre témoigne de la maladresse marseillaise: seules trois de leurs 17 frappes ont été cadrées. Au contraire, c'est Lens qui a été tout proche du K.O., mais Geronimo Rulli a été impressionnant pour repous-

ser une tête de Florian Thauvin sur sa ligne (62e), un centre transformé en tir de Matthieu Udol (71e) et une frappe à bout portant de Mamadou Sangaré (90e+1).

Pierre-Émile Højbjerg s'est procuré une dernière occasion, mais sa reprise du pied gauche a fui le cadre (90+5). Et Bollaert a laissé éclater sa joie, celle de voir les siens surprendre la Ligue 1 en s'installant au deuxième rang, alors qu'on leur prédisait une saison de transition avec un effectif renouvelé, un nouvel entraîneur et des moyens financiers encore réduits. En face, Marseille sort sonné de ses deux déplacements de la semaine, mais aura l'occasion de se relancer mercredi contre Angers dans son Vélodrome.

BUNDESLIGA

Un Bayern patient enchaîne à Mönchengladbach, Leipzig cartonne

En supériorité numérique dès la 19e minute, le Bayern a dû se montrer très patient pour s'imposer sur la pelouse du Borussia Mönchengladbach (3-0), un 8e succès en Bundesliga lors de la 8e journée du championnat d'Allemagne, samedi. Avec 24 points sur 24 possibles, 30 buts inscrits pour seulement 4 encaissés, le Bayern poursuit son début de saison parfait sur la scène nationale. Il conserve ses cinq points d'avance sur le RB Leipzig, qui a signé sa plus large victoire à l'extérieur en Bundesliga, en corrigeant Augsburg 6 à 0. Dans les cinq principaux championnats européens, seul l'AC Milan avait réalisé pareille série en début d'exercice, en 1992/93. Les Munichois se déplacent mercredi à Cologne en 16es de finale de la Coupe, pour bonifier ce record anecdotique, avant la réception dans une semaine de Leverkusen (1er novembre), puis le déplacement à Paris en Ligue des champions (4 novembre). Depuis sa correction inaugurale à Munich (6-0) le 23 août, Leipzig n'a plus perdu, avec six victoires et un match nul. Pour la première fois depuis sa première montée en Bundesliga (printemps 2016), le club de l'est de l'Allemagne ne dispute pas cette saison de compétition européenne. Dans la lutte pour le rôle de premier poursuivant du Bayern, le Borussia Dortmund a arraché la victoire dans la sixième des sept minutes du temps additionnel de la seconde période contre Cologne (1-0), grâce à Maximilian Beier. Le BVB reste à sept points du Bayern (17 contre 24) et à deux points de Leipzig.

MANCHESTER CITY

Silva explique le réveil

Longtemps en crise la saison dernière, Manchester City reprend peu à peu ses bonnes habitudes. Pour le milieu offensif Bernardo Silva (31 ans, 8 matches en Premier League cette saison), la clé vient d'une stabilité retrouvée en défense. "On a retrouvé un peu de notre rythme, a commenté le Citizen dans des propos relayés par le Daily Mail. On a trouvé la stabilité derrière, ça donne de la liberté aux joueurs offensifs pour jouer différemment. Je dis toujours que lorsque vous êtes stable derrière, lorsque l'équipe défend bien, ce que l'on fait maintenant, vous pouvez gagner des matches. C'est ce que l'on n'avait pas pendant longtemps la saison dernière, et c'est cette stabilité que l'on retrouve." Après 8 journées, City occupe la 2e place en Premier League à 3 points du leader, Arsenal.

SERIE A

Naples bat l'Inter, reprend des couleurs et les commandes

Quatre jours après son cauchemardesque mardi de Ligue des champions, Naples a rebondi samedi en dominant le choc de la 8e journée du Championnat d'Italie contre l'Inter Milan (3-1) pour reprendre les commandes de la Serie A. Le Napoli, comme son entraîneur Antonio Conte, prêt à en venir aux mains avec le capitaine de l'Inter et son ancien joueur Lautaro Martinez, a du caractère. Éparpillé par le PSV Eindhoven mardi (6-2) et en plein doute après deux défaites sur ses trois derniers matches de championnat, le champion en titre est sorti de cette mauvaise passe avec brio. Il n'a laissé aucune chance à l'Inter, son dauphin pour un point de la saison dernière, inhabituellement fébrile en défense. Kevin de Bruyne sur pénalty (33e), Scott McTominay d'une superbe demi volée (54e), et

André-Frank Anguissa au terme d'un exploit personnel (66e), ont coulé l'Inter qui restait pourtant sur sept victoires consécutives toutes compétitions confondues. Les vice-champions d'Italie et d'Europe 2025, toujours privés de Marcus Thuram, sont revenus à 2-1 grâce à un pénalty de Hakan Calhanoglu (59e). Mais les Nerazzurri ont manqué de réussite, notamment en fin de première période où ils ont frappé les poteaux napolitains à deux reprises, et se sont faits surprendre à plusieurs reprises en contre.

DE BRUYNE BLESSÉ EN MARQUANT

Le Napoli a repris les commandes de la Serie A avec ses 18 points, soit un de plus que l'AC Milan (2e), tenu la veille en échec à domicile par Pise (2-2). L'Inter a de son côté rétrogradé à la 4e place (15 pts). "On a affronté

l'équipe, à mon avis, la plus forte d'Italie et on a réussi un très bon match malgré les absences de joueurs importants", s'est réjoui Conte sur la plateforme DAZN.

Mais la belle soirée de Naples a été assombrie par la sortie prématurée de De Bruyne. L'international belge s'est blessé à la cuisse droite en marquant son pénalty et incapable de marcher a dû être soutenu par deux soigneurs pour regagner les vestiaires. Il est revenu ensuite au bord du terrain en s'aidant de béquilles. Ni la nature de sa blessure, ni la durée de son indisponibilité ne sont encore connues. "Quand on perd 3-1, il n'y a pas grand-chose à dire, mais le pénalty injustifié comme le montrent les images a complètement changé la dynamique de la rencontre", a regretté le président de l'Inter, Beppe Marotta.

L'ONU APPELLE À UNE ACTION INTERNATIONALE URGENTE

Au Soudan, la crise humanitaire s'aggrave

Les responsables humanitaires de l'ONU ont exprimé leur inquiétude face à la crise croissante au Soudan, qualifiant la situation de "pire urgence de déplacements dans le monde" et appelant à une action internationale immédiate pour éviter une catastrophe supplémentaire.

Lors d'un point de presse virtuel vendredi à l'issue d'une récente visite conjointe au Soudan, Ugochi Daniels, directrice générale adjointe des opérations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a décrit le pays comme étant au bord du gouffre. "Aujourd'hui (...) le Soudan connaît la pire crise de déplacements dans le monde", a-t-elle rapporté, signalant que plus de 30 millions de personnes y ont besoin d'assistance humanitaire et que 4,3 millions sont déplacées vers les pays voisins. Kelly Clements, commissaire générale adjointe du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), a indiqué, pour sa part, être revenue d'un voyage de cinq jours au Soudan, où elle a visité Port-Soudan et Khartoum. "Nous savons que le peuple soudanais continue de payer le lourd tribut des combats", a-t-elle dit, précisant que depuis avril 2023, 12 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur



domicile, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. "Cela représente un Soudanais sur trois déplacé", selon elle. Ted Chaiban, directeur exécutif adjoint de l'UNICEF, a qualifié, de son côté, le Soudan de "plus grande crise humanitaire mondiale". "Le conflit s'intensifie et les enfants paient le prix le plus élevé chaque jour", a-t-il apporté, précisant que 1,4 million d'enfants vivent dans des zones frappées par la famine ou à risque. Valerie Guarnieri, directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial (PAM), a affirmé, elle, que le Soudan est "clairement une priorité absolue". "La confirmation de famine dans certaines régions du Soudan a été un moment extrêmement grave. Compte tenu de l'am-

pleur et de l'intensité croissante de la crise, nous avons consenti des efforts significatifs pour renforcer notre capacité opérationnelle afin de répondre aux besoins énormes et croissants", a-t-elle indiqué. Le PAM (Programme alimentaire mondial) a atteint plus de 4 millions de personnes chaque mois avec une assistance alimentaire et nutritionnelle urgente, soit le double de l'an dernier, a précisé Guarnieri. Depuis avril 2023, le conflit entre l'armée soudanaise et les FSR a fait plus de 20.000 morts et 14 millions de déplacés, selon l'ONU et les autorités locales. Cependant, des recherches menées par des universités américaines estiment le bilan à environ 130.000 morts.

R. I.

TCHAD

Plus de 150 cas de décès liés au choléra

Un total de 2.792 cas de choléra, dont 157 décès, ont été enregistrés au Tchad, a indiqué le ministère tchadien de la Santé publique et de la Prévention. Ces chiffres ont été rendus publics vendredi lors d'une réunion semi-virtuelle de coordination et de suivi de la réponse à l'épidémie de choléra, présidée par le ministre de la Santé publique et de la Prévention, Abdelmadjid Abderahim, en présence des représentants des partenaires et des cadres dudit ministère tchadien. Le gestionnaire des incidents en charge du choléra au ministère, Nguetora Guiradimadji Antoine, a déclaré que la situation épidémiologique du choléra faisait état de quatre provinces encore actives, à savoir le Guéra, le Sila, le Ouaddaï et le Hadjer-Lamis. Le pays a enregistré, en date du 23 octobre, 2.792 cas de choléra avec 157 décès, dont 69 décès communautaires. Le ministre Abderahim a plaidé pour le renforcement des équipes de surveillance et de logistique en moyens roulants afin d'assurer la continuité des activités de riposte. Pour faire face à la situation, Nguetora Guiradimadji Antoine a évoqué plusieurs actions de santé publique, notamment la réalisation d'exercices de simulation au profit de plusieurs délégations sanitaires. Il a également appelé au renforcement de la surveillance épidémiologique à base communautaire, ainsi qu'à la poursuite des interventions dans les districts affectés et à haut risque. Dans ces perspectives, il a mis l'accent sur l'installation de postes de contrôle sanitaire à Massaguet, Arboutchatak, Mongo et Oum-Hadj, ainsi que sur la nécessité de poursuivre le plaidoyer pour une meilleure implication des communautés dans la lutte contre le choléra à tous les niveaux.

R. I.

POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Tanzanie lance un projet avec le PNUD

Un projet visant à lutter contre le changement climatique, à conserver la biodiversité et à réduire les émissions de carbone, a été lancé jeudi par la Tanzanie en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Financée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et mise en œuvre par l'intermédiaire du Service forestier tanzanien (TFS), l'initiative rassemble des contributions de 4,7 millions de dollars du FEM, 29,3 millions de dollars du TFS, 200.000 dollars du PNUD et 3,2 millions de dollars de partenaires du secteur privé. S'exprimant lors du lancement du projet à Dar es Salaam, le secrétaire permanent au ministère tanzanien des Ressources naturelles et du Tourisme, Hassan Abbasi, cité par des médias, a indiqué que la première phase sera mise en œuvre dans la forêt de Chome au Kilimandjaro et dans les réserves naturelles d'Amani, Magamba et Nilo, dans la région de Tanga. De son côté, le directeur de l'environnement au bureau du vice-président, Kemilembe Mutasa, a déclaré que le projet soutiendra également la stratégie nationale de cuisson propre, qui vise à atteindre 80 % d'utilisation d'énergie propre par les ménages d'ici 2030. Pour sa part, le spécialiste programme au PNUD, Gertrude Lyatuu, a expliqué que le projet encouragera les énergies renouvelables, découragera la déforestation et favorisera l'utilisation de véhicules électriques dans le secteur du tourisme afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

R. I.

SADC

Appel à la levée des sanctions occidentales contre le Zimbabwe

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a réitéré samedi son appel en faveur de la levée inconditionnelle des sanctions occidentales contre le Zimbabwe. "Les sanctions économiques contre le Zimbabwe continuent de nuire aux efforts de la SADC en faveur de l'intégration économique régionale en limitant la pleine participation du Zimbabwe au commerce, à l'investissement et à la croissance économique partagée dans la sous-région", a déclaré le secrétaire exécutif de la SADC, Elias Magosi, dans un communiqué. "En cette Journée anti-sanctions, nous réaffirmons la solidarité de la SADC avec le peuple zimbabwéen et réitérons notre appel constant en faveur de la levée immédiate de ces sanctions", a fait savoir M. Magosi. Les sanctions de l'Union européenne (UE) et des États-Unis contre le Zimbabwe (comprenant notamment gel des avoirs, embargo militaire, embargo équipements de répression), ont été imposées en 2002, à la suite de violences dans le

Robert Mugabe. "Nous exhortons ceux qui ont imposé ces sanctions à revoir leur position et à engager un dialogue constructif dans le contexte de notre monde multilatéral moderne", a-t-il ajouté. Le Zimbabwe dispose d'un potentiel énorme et a fait preuve de résilience au fil du temps, a-t-il fait savoir, soulignant que la levée des sanctions permettra de libérer tout le potentiel du pays et ouvrira la voie à sa contribution importante à la prospérité de la SADC et de l'Afrique. M. Magosi a exhorté les États membres de la SADC à continuer de soutenir le Zimbabwe et à amplifier

l'appel en faveur de la levée inconditionnelle des sanctions. En 2019, la SADC a déclaré le 25 octobre "Journée anti-sanctions" afin que le bloc régional appelle collectivement à la levée inconditionnelle des sanctions prolongées contre le Zimbabwe. La SADC est un bloc régional d'Afrique australe composé de 16 membres, dont l'Angola, le Botswana, les Comores, la République démocratique du Congo, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

R. I.

DJIBOUTI

L'Assemblée supprime la limite d'âge pour le poste de président

L'Assemblée nationale djiboutienne a voté dimanche à l'unanimité en faveur de la suppression dans la Constitution de la limite d'âge pour le poste de président. Selon la Constitution en vigueur, le chef de l'État ne peut pas concourir après 75 ans. Sur les 65 parlementaires présents, tous ont voté en faveur de la suppression de la mention de l'âge, a affirmé l'ancien Premier ministre Dileita Mohamed Dileita et actuel président de l'Assemblée nationale.

R. I.

LIBYE

L'aéroport de Syrte rouvert après 12 ans de fermeture

L'aéroport international du golfe de Syrte, situé dans la ville côtière libyenne de Syrte, a rouvert samedi après 12 ans de fermeture avec l'arrivée de trois vols domestiques, a rapporté dimanche l'Agence de presse libyenne. Deux des appareils provenaient de Tripoli (ouest) et le troisième de Benghazi (est), a précisé la même source qui a ajouté que l'aéroport couvre une superficie d'environ 25 km² et est conçu pour accueillir jusqu'à 500.000 passagers par an, selon l'agence. L'aéroport était hors service depuis 2013 en raison des dommages continus subis lors des événements de 2011 et des combats qui ont suivi. Syrte se trouve à mi-chemin entre Tripoli et Benghazi, à proximité des principaux champs de production pétrolière et des ports d'exportation.

R. I.

COTE D'IVOIRE

L'opération de vote pour l'élection présidentielle prend fin

Les bureaux de vote ont fermé samedi soir en Côte d'Ivoire, après une journée de vote dans le calme, mais sans grand engouement, pour un scrutin présidentiel qui devrait déboucher sur une réélection au premier tour d'Alassane Ouattara, au pouvoir depuis 2011. Les bureaux ont fermé à 18H00 (GMT et locales) dans plusieurs communes d'Abidjan.

R. I.

CONTRE LES "OPERATIONS SECRETES" AMERICAINES

Le Venezuela mène des exercices militaires pour « protéger » ses côtes

Le Venezuela a mené samedi des exercices militaires visant à protéger ses côtes d'éventuelles "opérations secrètes" approuvées par l'administration du président américain Donald Trump, a déclaré le ministre de la Défense Vladimir Padrino.

"Nous développons un exercice de défense côtière, commencé il y a 72 heures (...) pour nous protéger non seulement des menaces militaires de grande envergure, mais aussi du trafic de drogue, des menaces terroristes (et) des opérations secrètes visant à déstabiliser les affaires intérieures du pays", a dit Padrino. Donald Trump a autorisé les opérations de la CIA au Venezuela et a déclaré envisager des attaques terrestres contre des cartels de la drogue présumés dans ce pays des Caraïbes. Washington va déployer un porte-avions dans les Caraïbes, officiellement pour lutter contre le narcotrafic, une montée en puissance considérable des moyens militaires américains dans la région que le président vénézuélien Nicolas Maduro a dénoncé vendredi comme une tentative d'"inventer une nouvelle guerre". Les Etats-Unis de Donald Trump - qui avait promis pendant la dernière campagne présidentielle de mettre fin aux interventions militaires extérieures - mènent depuis début septembre, essentiellement dans les eaux caribéennes, des frappes aériennes contre des embarcations présentées comme celles de narcotrafiquants.

Par ailleurs, les forces armées vénézuéliennes ont affirmé n'accepter « aucun gouvernement inféodé aux Etats-Unis », a déclaré vendredi le ministre de la Défense, lors d'une visite dans un hôpital militaire de



la capitale, Caracas. "Les Forces armées nationales boliviariennes ne toléreront pas un gouvernement à genou, asservi ou soumis aux intérêts américains", a-t-il dit, selon la chaîne publique Venezolana de Televisión. Vladimir Padrino a exhorté ses compatriotes à se rappeler que certains dirigeants de l'opposition avaient appelé auparavant à une intervention étrangère et à des sanctions contre le pays. Tout en reconnaissant le rôle important de l'opposition dans une démocratie, il a mis en

garde contre ce qu'il a décrit comme des menaces liées aux actions militaires américaines, en particulier dans les Caraïbes. Le ministre a dénoncé les récentes manœuvres américaines près des eaux vénézuéliennes, affirmant qu'elles ont intimidé les pêcheurs locaux, qualifiant la situation de "plus grande menace depuis un siècle". Malgré l'escalade des tensions, le ministre a réitéré la volonté du Venezuela d'éviter le conflit. "Nous voulons la paix", a-t-il assuré.

R. I.

CHINE

Les nouvelles entreprises à capitaux étrangers en hausse de 16,2% sur les neuf premiers mois

La Chine a enregistré 48.921 nouvelles entreprises à capitaux étrangers s'implanter au cours des trois premiers trimestres de 2025, soit une augmentation de 16,2% par rapport à l'année précédente, selon les données publiées samedi par le ministère chinois du Commerce. Au cours de cette période, les investissements directs étrangers

(IDE) effectifs ont totalisé 573,75 milliards de yuans (80,89 milliards de dollars), soit une baisse de 10,4% par rapport à l'année précédente. Cependant, les IDE sur le seul mois de septembre ont augmenté de 11,2% sur un an, d'après les données. Par secteur, l'industrie manufacturière a attiré 150,09 milliards de yuans d'IDE effectifs au cours de cette période, tan-

dis que le secteur des services en a attiré 410,93 milliards de yuans. Les investissements en provenance du Japon, des Emirats arabes unis, du Royaume-Uni et de Suisse ont bondi respectivement de 55,5%, 48,7%, 21,1% et 19,7% en glissement annuel au cours de cette période, selon les mêmes données.

R. I.

NARCOTRAFIC EN EQUATEUR

Cinq morts dans une fusillade

Cinq personnes ont été tuées et une autre a été blessée en Equateur lors d'une fusillade dans une salle de billard à Santo Domingo (ouest), à 60 km de la capitale Quito, a annoncé samedi la police à la presse locale, en l'attribuant à "un conflit entre groupes criminels". L'Equateur est en proie à la violence entre bandes de

trafiquants de drogue et les fusillades meurtrières sont courantes ces derniers mois dans les salles de billard de Santo Domingo. Au cours du premier semestre de cette année, les meurtres ont augmenté de 47% par rapport à la même période de 2024, selon l'Observatoire équatorien du crime organisé.

R. I.

CARAÏBES

La tempête Melissa est désormais un ouragan

La tempête tropicale Melissa, qui sévit dans les Caraïbes, est désormais un ouragan et devrait continuer de se renforcer au cours du week-end, a annoncé samedi le centre américain des ouragans (NHC). "Melissa est devenue un ouragan avec des vents soutenus atteignant 120 km/h", a écrit sur X le NHC. Il a averti que la tempête devrait connaître "une intensification rapide" et devenir un "ouragan majeur" dimanche. La tempête a déjà causé la mort de trois personnes en Haïti, selon les autorités locales. Elle progresse désormais vers la Jamaïque, et devrait frapper l'île pendant plusieurs jours avant de remonter vers le nord et de menacer Cuba.

R. I.

LITUANIE

Vols perturbés à nouveau à l'aéroport de Vilnius

Les vols à destination et au départ de l'aéroport de Vilnius ont été à nouveau temporairement suspendus samedi soir à cause de l'apparition dans l'air d'objets non identifiés, a rapporté le Baltic News Service (BNS). Le trafic aérien a été interrompu à 21H32 heure locale, et les opérations devaient reprendre dimanche vers 02H00. C'est la deuxième nuit consécutive et la troisième fois cette semaine que les vols à l'aéroport de Vilnius sont suspendus. Au total, environ 70 vols et plus de 10.000 passagers ont été affectés par les perturbations de cette semaine. Selon les autorités lituaniennes, les objets détectés sur le radar étaient probablement des ballons envoyés par des contrebandiers transportant des marchandises prohibées. Il s'agit de la quatrième perturbation de ce type ce mois-ci.

R. I.

EN PRESENCE DU PRESIDENT AMERICAIN

Le Cambodge et la Thaïlande signent un accord de cessez-le-feu

Un accord de cessez-le-feu entre le Cambodge et la Thaïlande a été signé hier en présence du président américain, Donald Trump, peu après son arrivée en Malaisie, première étape d'une tournée asiatique durant laquelle il doit rencontrer son homologue chinois Xi Jinping. L'accord a été signé à Kuala Lumpur par les Premiers ministres cambodgien, Hun Manet, et thaïlandais, Anutin Charnvirakul, ainsi que par le président américain. Ce dernier est en visite d'une journée dans la capitale malaisienne à l'occasion d'un sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). Il se rendra ensuite au Japon et en Corée du Sud. Le Cambodge et la Thaïlande se sont affrontés à leur frontière durant cinq jours en juillet lors de combats menés par leurs troupes au sol, leur artillerie et leur aviation. Les affrontements ont fait au moins 43 morts et provoqué l'évacuation de plus de 300.000 civils. Le différend, ancien, porte sur le tracé de certaines parties de leur frontière.

R. I.

ETATS-UNIS

Deux morts et plusieurs blessés graves dans une fusillade en Caroline du Nord

Au moins deux personnes ont été tuées et plusieurs autres gravement blessées lors d'une fusillade survenue samedi lors d'une grande fête en Caroline du Nord, a déclaré la police locale. Au total, 13 personnes ont été touchées par balle dans une zone rurale à l'extérieur de la ville de Maxton, dans le sud du comté de Robeson, a précisé le bureau du shérif Burnis Wilkins sur les réseaux sociaux. Selon le bureau, plus de 150 personnes ont fui les lieux avant l'arrivée des forces de l'ordre. "Il n'y a actuellement aucune menace pour la communauté, cet incident semblant être isolé", est-il ajouté. Les autorités n'ont toujours pas révélé l'identité des victimes, et aucune arrestation n'a été annoncée samedi soir.

R. I.

MALAISIE

Le 47e sommet de l'ASEAN s'est ouvert à Kuala Lumpur

Le 47e sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'est ouvert hier à Kuala Lumpur, en Malaisie, sous le thème "Inclusivité et durabilité". Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture des travaux, le Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim, président de l'ASEAN 2025, a souligné que la concurrence croissante et l'incertitude grandissante testent non seulement les économies de l'organisation mais aussi sa volonté collective de garder le cap sur une coopération bénéfique à tous ses membres. Son discours a été suivi par la signature de la Déclaration sur l'admission du Timor-Leste au sein de l'ASEAN, marquant l'entrée de ce pays en tant que 11e membre du groupe. Lors des sommets prévus de dimanche à mardi, les dirigeants de l'ASEAN concentreront leurs discussions sur les questions liées à la construction de la communauté de l'ASEAN et de ses relations extérieures. Ils délibéreront, entre autres, sur les moyens d'approfondir l'intégration régionale, de stimuler la croissance économique et d'améliorer la connectivité de l'ASEAN. Fondée en 1967, l'organisation comprend Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Vietnam et le Timor-Leste.

R. I.

ETATS-UNIS – CANADA

Trump annonce un projet de droits de douane supplémentaires de 10%

Une publicité critiquant les droits de douane imposés par le président américain à ses partenaires dans le monde a été diffusée pendant plusieurs jours à la télévision américaine. Le locataire de la Maison-Blanche a dénoncé un « coup tordu » de son voisin.

Le président américain Donald Trump a déclaré samedi qu'il prévoyait d'augmenter de 10% supplémentaires les droits de douane sur les marchandises en provenance du Canada en raison d'une publicité télévisée anti-droits de douane. Le spot, diffusé par la province canadienne de l'Ontario, mettait en scène l'ancien président Ronald Reagan critiquant les droits de douane américains. M. Trump l'a qualifié de trompeur et a menacé jeudi de mettre fin aux pourparlers commerciaux avec le Canada. "En raison de leur grave déformation des faits et de leur acte hostile, j'augmente les droits de douane sur le Canada de 10% en plus de ce qu'ils paient actuellement", a annoncé M. Trump dans un message sur sa plateforme Truth Social alors qu'il se rendait en Malaisie à bord d'Air Force One. "Leur publicité devait être retirée IMMEDIATEMENT, mais ils l'ont laissée diffuser hier soir pendant les World Series, sachant que c'était une FRAUDE", a-t-il ajouté. Selon des médias, le Premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a indiqué qu'il suspendrait la publicité, diffusée lors du premier match des World Series vendredi soir, après le week-end. Les World Series sont le championnat annuel de la Ligue majeure de baseball en Amérique du Nord, opposant depuis 1903 le champion de la Ligue américaine et le champion de la Ligue nationale. Par ailleurs, la menace a provo-



qué un tollé à travers le Canada, en particulier dans les secteurs industriel et syndical. Lana Payne, présidente nationale du principal syndicat canadien Unifor, a condamné cette mesure américaine sur les réseaux sociaux, accusant Washington de tenter d'affaiblir l'économie canadienne et de s'emparer de ses ressources au profit des Etats-Unis. "Il veut nous extorquer davantage. C'est son jeu", a affirmé Mme Payne, appelant le Canada à "utiliser

nos propres leviers considérables" pour répondre. Des médias canadiens ont cité des analystes selon lesquels derrière la controverse publicitaire se cachent une série de frictions commerciales complexes, notamment les mesures de rétorsion récentes du Canada contre les constructeurs automobiles américains pour avoir réduit leur production dans le pays.

R./

APRES DE NOUVELLES SANCTIONS AMERICAINES

Des envoyés de Trump et Poutine discutent à Miami

L'envoyé spécial du président russe Vladimir Poutine pour l'investissement et la coopération économique, Kirill Dmitriev, a rencontré, samedi, à Miami, en Floride, son homologue du président américain Donald Trump pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, ont rapporté des médias américains. La réunion intervient quelques jours après l'annulation de M. Trump de son projet de rencontrer M. Poutine à Budapest, en Hongrie, et l'annonce par le département américain du Trésor de sanctions visant les deux principaux producteurs de pétrole russes Rosneft et Lukoil, dans le but de faire pression pour un accord de cessez-le-feu en Ukraine. M. Dmitriev a écrit sur le réseau social X que sa visite était "prévue depuis un certain temps sur invitation de la partie américai-

ne". Il a déclaré vendredi sur CNN que ces sanctions, les premières du second mandat de M. Trump, ne constitueraient pas un problème majeur pour la Russie, mais entraîneraient une hausse des prix de l'essence aux Etats-Unis, réitérant la position de M. Poutine selon laquelle la Russie ne cédera jamais à la pression. M. Dmitriev a enfin déclaré qu'un sommet Trump-Poutine aura lieu, mais "probablement à une date ultérieure". "Le dialogue entre la Russie et les Etats-Unis se poursuivra, mais il ne sera certainement possible que si les intérêts de la Russie sont pris en compte et traités avec respect", a-t-il déclaré. A la suite d'une conversation téléphonique avec M. Poutine et d'une réunion à huis clos à la Maison Blanche avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky la semaine der-

nière, M. Trump a exhorté la Russie et l'Ukraine à "s'arrêter là où elles en sont" pour mettre fin à leur conflit. Mercredi, le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a annoncé les sanctions contre Rosneft et Lukoil, et a appelé à "un cessez-le-feu immédiat", ajoutant que la Maison Blanche était prête à prendre d'autres mesures si nécessaire. Mercredi également, M. Trump a confirmé qu'il avait annulé sa rencontre avec M. Poutine en Hongrie, déclarant que "cela ne me semblait pas approprié". Les Etats-Unis et leurs alliés ont imposé plusieurs séries de sanctions financières et commerciales à la Russie depuis le début du conflit russo-ukrainien en février 2022, visant les banques russes, les industries de défense et les exportations d'énergie.

Agences

ASEAN

Le Brésil souhaite devenir membre à part entière

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a déclaré vendredi que le Brésil s'efforçait de devenir un membre à part entière de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), selon ses services. S'exprimant à Jakarta lors d'une visite officielle en Indonésie, il a exprimé l'espoir d'un renforcement des liens avec l'ASEAN. "J'espère que nous pourrions continuer à renforcer nos relations et aller de l'avant dans une perspective positive. Le monde d'aujourd'hui exige des dirigeants politiques une plus grande capacité de négociation et une plus grande volonté", a déclaré M. Lula après avoir rencontré le secrétaire général de l'ASEAN, Kao Kim Hourn. Le dirigeant brésilien a souligné la coopération croissante entre son pays et l'ASEAN, notamment par le biais de projets de développement reliant l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Sud.

R./

FRANCE

Plus de 100 enquêteurs participent à l'affaire du vol du Louvre

Les enquêteurs travailleront sur cette affaire « aussi longtemps que nécessaire », a déclaré la procureure de Paris, Laure Beccuau. Plus d'une centaine d'enquêteurs sont impliqués dans l'affaire du vol du musée du Louvre, a déclaré la procureure de Paris, Laure Beccuau, dans une interview accordée au journal Le Journal du Dimanche. « Il y en avait une soixantaine, et maintenant il y en a plus d'une centaine. Par rapport à une enquête ordinaire, les ressources ont été multipliées par dix », a déclaré M. Beccuau. Les enquêteurs travailleront sur cette affaire « aussi longtemps que nécessaire », a-t-elle noté. En outre, un juge du tribunal interrégional spécial (JIRS) s'occupe toute la journée exclusivement des enquêtes du bureau du procureur et des enquêteurs dans l'affaire, a-t-elle noté. Plus de 150 échantillons d'ADN, d'empreintes digitales et d'autres matériaux ont été recueillis sur les lieux, a déclaré le procureur. Les enquêteurs continuent également d'étudier les images des témoins et des caméras de surveillance le long de la route des criminels, a-t-elle ajouté. Le chariot élévateur utilisé pour le vol a été détourné dans la commune de Louvres, a ajouté le procureur.

R./

SELON LE MINISTERE RUSSE DE LA DEFENSE

281 drones ukrainiens abattus en 24 heures

Les systèmes de défense aérienne russes ont abattu 281 drones ukrainiens au cours de la journée passée, dont neuf au-dessus de la région de Moscou, a déclaré samedi le ministère russe de la Défense. "Deux bombes aériennes téléguidées et 281 véhicules aériens sans pilote à voilure fixe (UAV) ont été abattus par les systèmes de défense aérienne", a indiqué le ministère dans un communiqué. Le ministère russe de la Défense a fait savoir vendredi que les systèmes de Défense aérienne russe avaient abattu 1.441 UAV ukrainiens au cours de la semaine passée. Les systèmes de défense aérienne ont abattu un avion ukrainien de type Su-27, quatre missiles de croisière, 18 bombes aériennes téléguidées, 15 projectiles de fusées du système de lance-roquettes multiple HIMARS fabriqué par les Etats-Unis, ainsi que 1.441 UAV à voilure fixe, a précisé le ministère dans un communiqué. Selon l'armée de l'air ukrainienne, la Russie a lancé 62 drones et neuf missiles durant la frappe nocturne contre l'Ukraine. Les unités de défense aérienne ont abattu 50 drones et quatre missiles. Le maire de Kiev Vitali Klitschko a déclaré que la ville avait été visée par des missiles balistiques. L'attaque a déclenché des incendies dans plusieurs zones, brisé des fenêtres dans des bâtiments résidentiels et endommagé une école maternelle dans la partie est de la ville, a précisé Tymur Tkachenko, chef de l'administration militaire de la ville de Kiev, sur les réseaux sociaux.

R./

ROYAUME-UNI

Le Parti travailliste britannique élit sa vice-présidente

Le Parti travailliste britannique a élu samedi Lucy Powell en tant que sa vice-présidente, à la suite de la démission d'Angela Rayner début septembre, a déclaré la ministre de l'Intérieur Shabana Mahmood. Le scrutin a montré que Mme Powell l'avait emporté avec 87.407 voix, soit plus de 13.000 voix d'avance sur son adversaire, Bridget Phillipson, secrétaire d'Etat à l'Education et ministre des Femmes et de l'Egalité. Lors du scrutin, qui s'est terminé jeudi, 16,6 % des membres du Parti travailliste se sont rendus aux urnes. Mme Powell est députée de Manchester et était auparavant présidente du Conseil et cheffe de la Chambre des Communes après la victoire du Parti travailliste aux élections générales l'année dernière. Elle a été démise de ses fonctions au sein du cabinet lors d'un remaniement ministériel le mois dernier. Lors de sa campagne pour le poste de vice-présidente du parti, Mme Powell s'est engagée à lutter contre les politiques de "division et de haine", soulignant que le Parti travailliste "doit faire mieux" alors que l'avenir de la vie politique conventionnelle souffre d'instabilité.

R./

ALGER

Ouverture de la manifestation culturelle "Panorama du film sahraoui"

Les activités de la manifestation culturelle "Panorama du film sahraoui" ont débuté, samedi à la Cinémathèque d'Alger, sous le thème "Cinéma pour la liberté", une manifestation qui rend hommage à la lutte et à la résistance du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine.

S'exprimant à cette occasion, le directeur de la Cinémathèque d'Alger, Adel Mekhalfia, a souligné que cet événement, organisé par le Centre algérien du cinéma (CAC) sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, représente "une prise de position culturelle et un engagement moral aux valeurs du septième art lorsqu'il est du côté des opprimés", et se veut "un hommage à la caméra, qui a toujours été à l'avant-garde pour consigner la vérité et donner la parole à ceux qui en sont privés". M. Mekhalfia a égale-



ment rappelé les positions constantes de l'Algérie en faveur des causes justes, soulignant que son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination "n'est pas une position conjoncturelle, mais un engagement national ancré et un des principes fondamentaux de sa politique extérieure". La rencontre a donné lieu à plusieurs activités culturelles, dont la projec-

tion d'un long métrage documentaire du réalisateur algérien, Rabah Slimani, consacré à la lutte du peuple sahraoui pour l'indépendance. Le film évoque notamment le mur de séparation érigé par l'occupant marocain au début des années 1980, ainsi que la vie d'un groupe d'étudiants d'une école de cinéma dans les camps des réfugiés sahraouis, qui préparent leur cérémonie de fin d'études à travers la réalisation d'un

documentaire intitulé "Le mur de la honte". Les activités de la "Panorama du film sahraoui", prévues jusqu'au 27 octobre, se poursuivront avec des ateliers de formation portant sur des expériences cinématographiques liées aux luttes de libération, notamment l'expérience de l'Ecole du cinéma sahraoui, outre la projection de films tels que "La femme sahraouie" et "Le droit de vivre".

DANS LA PRISON CALIFORNIENNE DE SAN QUENTIN

Un festival de cinéma derrière les barreaux

Organisé dans une prison tristement célèbre, abritant certains des criminels les plus violents des Etats-Unis, le festival de cinéma de San Quentin n'a rien d'un événement californien ordinaire. Les interviews sur le tapis rouge se déroulent à quelques mètres d'une salle d'exécution où des centaines de condamnés ont été mis à mort. Des meurtriers condamnés prennent place aux côtés de célèbres acteurs et de journalistes pour assister aux projections de films réalisés par leurs codétenus. Parmi ceux-ci se trouve Ryan Pagan, qui purge une peine de 77 ans pour assassinat. "J'ai toujours voulu être acteur. Mais, malheureusement, ce n'est pas la vie que j'ai eue", confie cet homme, des tatouages sur le haut des bras. Son film "The Maple Leaf", réalisé derrière les barreaux, est en lice pour le prix du meilleur court métrage. Ryan Pagan, aujourd'hui âgé de 37 ans, était encore adolescent lorsqu'il a commis son crime.

Il espère que ses nouveaux talents de réalisateur lui offriront un jour une "passerelle vers Hollywood et l'emploi". Bien qu'il n'ait pas été récompensé, son film — qui raconte l'histoire d'un groupe d'entraide où des détenus affrontent leur culpabilité et leur honte — a été salué par le jury, notamment composé de la réalisatrice Celine Song ("Past Lives - Nos vies d'avant") et l'acteur Jesse Williams ("Grey's Anatomy"). "Pour l'instant, je me contente de faire mon travail et de me reconstruire. Une partie de l'histoire de +The Maple Leaf+ parle de gars comme moi", explique le détenu.

"TRAVAIL EXCEPTIONNEL"

Plus vieille prison de Californie, San Quentin a été pendant des décennies un établissement de haute sécurité abritant le plus grand couloir de la mort du pays.

Elle a été rendue célèbre dans le monde entier par un concert de Johnny Cash en 1969. La prison est depuis devenue un symbole de la réforme pénale en Californie, qui observe un moratoire des exécutions sur décision du gouverneur. Aucune exécution n'y a plus lieu, et les programmes de réinsertion qui y sont proposées incluent notamment des ateliers de production d'un journal, de podcasts et de films. Ces projets permettent aux détenus d'acquérir des compétences professionnelles, sachant que 90% d'entre eux seront libérés un jour. Lancé l'an dernier, le festival leur offre l'opportunité de rencontrer des cinéastes venus de l'extérieur. Sa fondatrice, la dramaturge et scénariste Cori Thomas, est intervenue bénévolement dans la prison pendant des années, et souhaitait montrer à ses pairs d'Hollywood le "travail exceptionnel" réalisé à San Quentin. "Le seul moyen était qu'ils viennent ici pour le voir", a-t-elle réalisé. Après deux éditions couronnées de succès, le festival sera élargi à une prison pour femmes en 2026.

VERTUS CATHARTIQUES

La programmation du festival est aussi une occasion pour les détenus d'affronter leur passé. Incarcéré depuis 27 ans, Miguel Sifuentes a été condamné à la perpétuité pour un vol à main armée au cours duquel un policier a été tué.

Le tournage du court-métrage "Warning Signs" a été, pour lui, une expérience "thérapeutique" qui l'a "transformé". Il y joue le rôle d'un détenu qui envisage de se suicider. Des prisonniers qu'il ne connaissait pas sont venus lui parler après avoir vu le film pour se confier sur leurs propres idées suicidaires, assure-t-il. Bien qu'elle soit axée sur la réinsertion, la prison de San Quentin reste un lieu dangereux. "Nous avons eu des agressions

où des infirmières ont été blessées par des détenus", explique ainsi Kevin Healy, qui forme le personnel de l'établissement. Chance Andes, son directeur, affirme toutefois à l'AFP que le festival et la réalisation de films ont des vertus cathartiques et contribuent à "réduire la violence et les tensions à l'intérieur des murs". Les détenus qui provoquent des bagarres ou enfreignent les règles de la prison perdent ainsi temporairement la possibilité de participer à ces activités. Selon M. Andes, elles favorisent aussi la réinsertion des prisonniers: "Si nous renvoyons des personnes dans la société sans qu'elles aient résolu leurs traumatismes et sans compétences, diplômes ou formation, elles sont plus susceptibles de récidiver et de faire davantage de victimes", explique-t-il.

GUELMA

Ouverture du séminaire national de la poésie populaire et de la chanson bédouine

La deuxième édition du séminaire national de la poésie populaire et de la chanson bédouine, s'est ouverte samedi à la maison de la culture Abdelmadjid Chafai de Guelma, avec la participation de 14 artistes de plusieurs wilayas du pays. Dans son allocution d'ouverture de cette manifestation organisée avec le concours du ministère de la Culture et des Arts et la wilaya hôte sous le thème "la poésie populaire et la mémoire historique", le directeur local de la culture, Boudjemaa Benamirouche a souligné que "ce genre de création qu'est la poésie populaire plonge ses racines dans le patrimoine algérien". L'intervenant a rappelé le rôle assumé par les poètes populaires durant la guerre de libération nationale en chantant et diffusant les nouvelles des hauts faits de la révolution à travers les marchés populaires en plus du fait que ces poèmes rehaussaient le moral des moudjahidine. De son côté, Brahim Laafifi, président de l'association culturelle locale "Rawassi ethakafa oua awtad el founoun", initiatrice de la rencontre, a indiqué que cette édition rassemble des poètes et spécialistes de la chanson bédouine de 10 wilayas du pays au côté des poètes de Guelma. Le séminaire qui se poursuivra au 28 octobre courant verra la tenue de récitals poétiques, des interprétations de la chanson bédouine et des conférences sur la poésie populaire et la chanson bédouine, selon la même source.

MASCARA

Mise en valeur du parcours militant du poète et moudjahid Daho Meziane

Les participants à une conférence intitulée "Le parcours du moudjahid et poète Daho Meziane (1934-2013)", organisée samedi à Mascara, ont mis en avant le riche parcours militant de ce défunt poète. Le chercheur en histoire du Mouvement national et de la glorieuse Guerre de libération, Mokhtar-Belkacem Hedjail, a souligné que le moudjahid et poète Daho Meziane, originaire de Mascara, était une personnalité profondément animée par l'amour de la patrie. Le poète et moudjahid a mis sa poésie au service de la cause nationale, transmettant à travers ses vers des messages destinés à éveiller la conscience patriotique, a souligné le chercheur, précisant que ce militant s'était formé auprès du poète de la Révolution, Moufdi Zakaria, avec lequel il partageait la même cellule à la prison de Barberousse (actuellement Serkadji) en 1956. C'est là qu'il s'est imprégné du style de la poésie révolutionnaire et engagée, qu'il a adopté comme orientation et méthode dans la plupart de ses œuvres durant la Guerre de libération nationale. Le même intervenant a insisté sur la nécessité de faire connaître cette figure littéraire et révolutionnaire aux jeunes générations à travers des conférences et des rencontres mettant en lumière son parcours militant et ses œuvres poétiques célébrant la glorieuse Révolution du 1er Novembre. Pour sa part, le chercheur en histoire de la Révolution, Mohamed El Amine Djebbar, a qualifié feu Daho Meziane de figure nationale ayant lutté par le biais de la poésie révolutionnaire et patriotique. Il composait et récitait ses poèmes devant les citoyens pendant la guerre de libération, transmettant des messages codés appelant à poursuivre la lutte armée contre le colonialisme français et à soutenir le Front et l'Armée de libération nationale. Le même intervenant a rappelé que ce poète, né le 10 septembre 1934, faisait partie de la première génération des militants de la Révolution à Mascara. Après l'indépendance, il a poursuivi son activité artistique et poétique en fondant la troupe "Al-Fen wal-Amal" (Art et Travail) dans les années 1960, tout en composant et interprétant des chansons humoristiques à portée éducative et culturelle. Il a également immortalisé l'histoire de l'insurrection de Beni-Chougrane (5 octobre 1914) dans un poème portant le même titre. Cette conférence a été organisée à l'initiative de la Bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia- Bouaziz", en coordination avec le club "Beit El-Hikma", relevant de cette même bibliothèque, à l'occasion de la 12^{ème} commémoration du décès du moudjahid et poète Daho Meziane. L'événement a réuni des chercheurs en histoire de la Révolution dans la région, des membres de troupes scouts de la wilaya, des représentants d'associations culturelles ainsi qu'un groupe de poètes locaux.

**Recette
du jour****Blanquette de
poulet
revisitée**Ingrédients pour 4 personnes:

- 500 g de morceaux d'escalope de poulet
- 1 oignons
- 1 blanc de poireau
- 2-3 carottes
- 250 g de champignons des olives vertes dessalées
- 1 gousse d'ail dégermée sel et poivre blanc
- 1 jaune d'oeuf
- 65 g de beurre ou margarine
- 2 cuillères à soupe de farine jus d'1 citron 1/2 citron pour moi
- 1 bouquet garni thym, persil et laurier pour moi

INSTRUCTIONS

On commence par faire revenir les champignons dans une poêle avec 1

cuillère à soupe de beurre (margarine) durant 3min (ne pas oublier de saler les champignons) et réserver.

Faire fondre de l'huile d'olive et une noisette de beurre (margarine)

dans une marmite et ajouter l'oignons haché, laisser suer 5 min (sans laisser prendre de couleur), ajouter ensuite les escalopes de poulet coupées en petits morceaux.

Faire revenir tranquillement les morceaux d'escalope durant 5 min à peu près, ajouter le bouquet garni les légumes (carottes, blanc de poireaux et champignons, ail) et couvrir d'eau (ne pas hésiter à rajouter de l'eau afin de couvrir le poulet). Cuire à couvert durant 1h à feu doux ou jusqu'à ce que les

escalopes et les légumes aient cuits.

Retirer les morceaux de poulet, les légumes et le bouquet garni, et mixer la sauce à l'aide de mixeur plongeur afin d'obtenir une sauce lisse, réserver cette sauce.

Préparer le roux pour lier la sauce :

faire fondre le beurre dans la casserole et ajouter la farine (2 cuillères à soupe pour moi) tout en remuant avec une spatule en bois.

Ajouter un peu de jus de cuisson sur feu moyen en faisant attention à ce que le roux n'attache pas et laisser cuire un peu, ajouter au fur et à mesure la sauce (on peut utiliser par la suite un fouet c'est plus pratique), et laisser cuire la sauce quelques

instants en augmentant un peu le feu.

Hors du feu ajouter le jus de citron et le jaune d'oeuf, il ne faut pas que la sauce soit trop chaude sinon le jaune va cuire avant d'avoir eu le temps de remuer, bien remuer la sauce.

La sauce est prête, on remet les escalopes, les légumes et les champignons en ajoutant les olives préalablement dessalées, assaisonner de poivre blanc. Remettre sur feu doux afin de réchauffer les légumes.

Personnellement enfin de cuisson je rajoute une petite cuillère de bouillon de volaille que je réduit en poudre pour donner plus de goût, rectifier l'assaisonnement et parsemer de persil (facultatif).

Gâteau du Jour**Tarte au citron
meringüée**INGRÉDIENTS :

- 250g de farine
- 150g de beurre
- 125g de sucre glace
- 50g d'oeuf
- 5g de sel
- Crème au citron de maman
- 3 citrons on peut remplacer 1 citron par 1 orange pour moins d'acidité
- 3 jaunes d'oeuf
- 150gr sucre
- 1/4 de litre d'eau
- 30gr beurre
- 5 c-a-soupe maïzena
- Zeste citron
- Meringue recette de maman
- 3 Blancs d'oeuf
- 300 gr de sucre fin on peut mettre de sucre
- 1 pincée sel
- 1 c-à-café vinaigre
- 2 c-a-soupe de maïzena facultatif

INSTRUCTIONS

Préparation de la pâte Sablée
Dans un saladier, mettre la farine, le sucre glace et le sel. Ajouter le beurre et l'incorporer du bout des doigts. Sabler le mélange en le frottant entre les mains
Ajouter l'œuf et mélanger sans trop travailler. Fraiser la pâte.



Faire une boule puis aplatir avec la paume de la main pour former un disque épais.

Envelopper dans un film alimentaire et laisser reposer au frais au moins 20 min.

Déposer un papier de cuisson sur le fond de tarte et disposer des poids (haricots secs...).

Faire cuire à blanc 20 à 25 min à 180°C, retirer les haricots ainsi que le papier sulfurisé et continuer la cuisson pour 10 à 15 min.

Préparation de la crème au citron : Dans une casserole verser la moitié d'eau, le zeste de citron, le jus de citron (jus d'orange si on a remplacé 1 jus de citron), et le sucre et porter à ébullition. Dans un bol, verser les jaunes d'oeufs, le reste d'eau ainsi que la maïzena et bien battre à l'aide d'un fouet.

Verser cette crème sur le liquide bouillant en remuant sans arrêt jusqu'à épaississement.

Hors du feu, ajouter le beurre en parcelle et bien remuer jusqu'à incorporation totale.

Verser la crème sur la pâte. Réserver.

Préparation de la meringue : Battre les blancs très ferme, ajouter d'un coup le sucre fin et tourner à la cuillère en bois (sans battre) pendant 10 min.

Ajouter le vinaigre tourner encore 10 min à la cuillère en bois, ajouter le zeste et la maïzena (facultatif).

A l'aide d'une poche à douille dresser la meringue sur la crème au citron.

Enfourner juste le temps de dorer la meringue ou utiliser un chalumeau si vous en possédez.

Conseil du jour**ALIMENTS POUR UNE
NUIT RÉPARATRICE****Thé à la camomille**

favorise l'endormissement grâce à l'antioxydant apigénine

Noix de cajou

Haute teneur en mélatonine

Pistaches

Riches en vitamine B6 et en mélatonine

Épinard

Riches en magnésium

Oeufs

Teneur élevée en glycine et en L-tryptophane

Kiwi

Riches en sérotonine

Le saviez-vous ?

Foie normal

Foie gras

La consommation d'une seule cuillère à café de gingembre moulu quelques fois par semaine réduit l'inflammation dans le corps et élimine la graisse du foie, améliorant ainsi la fonction de cet organe de désintoxication important.

Bon à savoir !**La menthe**

est une plante aromatique que l'on retrouve souvent en cuisine, dans la nourriture mais également dans les boissons. De plus, elle éloigne mites, pucerons, rongeurs et moustiques ce qui en fait une plante répulsive très utile au potager ou même au rebord de la fenêtre dans un pot.

**Astuce du jour:****10 astuces de grand-mère pour perdre du ventre sans exercice**

1. Boire de l'eau tiède citronnée au ré
2. Adopter une alimentation anti-ballonnements
3. Boire des tisanes digestives
4. Réduire le sel dans son alimentation
5. Prendre son temps pour manger
6. Tester les huiles essentielles
7. Dormir suffisamment et correctement
8. Faire des massages du ventre
9. Intégrer du vinaigre de cidre dans ses repas
10. Rester hydraté tout au long de la journée

**CITATION
DU JOUR**

« Ceux qui abandonnent ne gagnent jamais, ceux qui gagnent n'abandonnent jamais »

Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
LUNDI 27 OCTOBRE 2025 - PRIX : NOR ES SAHRA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Ilizi d'Hem, Namira et Cayrou Kalaya, les belles cartes de la course

L'hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat organise ce lundi une course à caractère de bonne composition qui mettra aux prises douze coursiers de 3 ans et plus pur sang arabe de valeur sensiblement égale, ce qui nous donne un aperçu sur la valeur des chevaux engagés qui reste équilibrée de par leurs total gains, il faut en convenir et cela en rapport avec la condition de la course du jour, à l'exception de la vieille femelle Oyounkoum qui possède uniquement 45 000 DA dans son compte, par contre, les autres concurrents ont tous dépassé la somme de 150 000 DA et trois top weight nous avons les jeunes femelles Cayrou Kalaya, Namira et Ilizi d'Hem le jeune mâle alezan de 4 ans qui visera cette fois encore la victoire, mais méfiance, nous avons juste derrière des coursiers qui ont réalisé d'excel-lentes prestations durant cette année et même la précédente, de ce fait c'est dire, si nous sommes confrontés à un véritable dilemme où il faudra faire preuve de perspi-cacité afin de pouvoir confectionner des lignes de jeux fiables, qui peuvent nous gui-der vers la combinaison gagnante, qui risque d'être explosive comme celles des der-niers paris dans ce même hippodrome ; et pour cela nous vous conseillons toujours de se pencher vers les jockeys les plus perfor-mants actuellement, et les meilleurs entraî-neurs de la région. Pour Rappel cette épreu-ve est réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 211 000 DA cumulés en gains et places depuis le 1er avril 2025 sur un classique de 1500 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. AMBR CAME. À mon avis ce mâle bai brun de 7 ans garde une stabilité tech-nique d'origine, le chevronné jockey T. Lazreg qui tient les rênes. Cette fois-ci, visera une belle place sur le podium.

2. MAROUANE SAT. Ce n'est pas un modèle de régularité comme le mon-trent ses quatre tentatives durant cette année, mais il peut venir dans ce lot équilibré se ressaisir en bon rang à l'arri-ivée.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
S. ALLIA	1	AMBR CAME	T. LAZREG	57	9	PROPRIÉTAIRE
M. TOUISSAT	2	MAROUANE SAT	M. SENOUCI	57	3	PROPRIÉTAIRE
A. BENSALAH	3	FENANT	T. MEGOUCI	57	10	M. BENDJELLALI
M. BENAROUSSE	4	MAGE GAL	B. BAGUIRA	57	1	A. BENGANA
M. BENAROUSSE	5	PIBOUL ESSAHRA	MS. AIDA	56	4	A. BENGANA
MT. CHAOUCHE	6	KAWKEB ECHARK	M. SEMMAHI	56	6	PROPRIÉTAIRE
AL. BOUSBAA	7	RAID LAKRAD	A. ATTIA	56	8	PROPRIÉTAIRE
AM. BETTAHAR	8	ILIZI D'HEM	K. RAHMOUNE	55	12	L. RAHMOUNE
HARAS DE SRIDJA	9	NAMIRA (0)	R. BAGUIRA	55	2	A. NASRI
CH. AIDA	10	MANSOURATE EL MESK (0)	JJ : MA. AIDA	54	7	CH. AIDA
M. BENAROUSSE	11	OYOUNKOUN	M. MERRAD	53	11	A. BENGANA
S. BENSaad	12	CAYROU KALAYA	D. BOUBAKRI	51	5	L. BENSaad

3. FENANT. Très longtemps absent, il faut le revoir dans d'autres circonstances.

4. MAGE GAL. Capable du meilleur comme du pire, ce protégé de l'entraî-neur A. Bengana dont les intérêts ont été confiés au jockey B. Baguira après une belle place, durant la course précédente 2ème sur 1400 mètres, peut venir s'inviter encore sur le podium.

5. PIBOUL ESSAHRA. Il faudra surveiller de près ce mâle de 6 ans, malgré son inconstance avérée, car deux atouts plai-deront en sa faveur l'efficacité du jockey et la grande maison Benarousse qui peu-vent lui permettre de s'intégrer dans la bonne combinaison..

6. KAWKEB ECHARK. Elle vient de réali-ser de bonnes performances tout au long de cette année, reconduite sous la hou-lette d'un crack jockey, elle conserve des chances non négligeable pour venir ter-miner dans la combinaison royale.

7. RAID LAKRAD. Ce n'est pas un mâle

de tous les jours, créant l'exploit épisodi-quement, il serait judicieux cette fois de l'inclure dans une combinaison élargie.

8. ILIZI D'HEM. Ce protégé de la grande maison Bettahar court uniquement pour sortir victorieux.

9. NAMIRA. Elle est toujours dans l'ar-gent, cette jument de 6 ans jouera enco-re le rôle principal dans ce pari.

10. MANSOURATE EL MESK. Elle a laissé

de bonnes impressions lors de sa derniè-re sortie du mois de juillet, 2ème sur le même parcours du jour, elle peut venir chambouler l'arrivée.

11. OYOUNKOUN. Au-dessous du lot.

12. CAYROU KALAYA. Cette pouliche de 3 ans semble chercher sa course, cette fois embusquée en bas du tableau avec 51 kg pilotée par un crack jockey, sa place est parmi les premiers.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

8. ILIZI D'HEM - 9. NAMIRA - 12. CAYROU KALAYA - 6. KAWKEB ECHARK - 1. AMBRE

LES CHANCES

7. RAID LAKRAD - 10. MANSOURATE EL MESK

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Qui attire des clients - 2 - Broyeur - Mélodies - 3 - Céréale - Inconnues à la compagnie - 4 - Fin de participe - Pois - 5 - Ville marocaine - Forme d'être - 6 - Douloureux - Mauvais payeurs - 7 - Jeu de balles - Pays de l'Amérique latine - 8 - Inconnu - Secteur postal - Eau - 9 - Mille-pattes - Repaire - 10 - Média algérien - Auxiliaire - 11 - Canards - Piquant - 12 - Réfléchi - Crier sous les bois - Largeur d'une étoffe.

VERTICALEMENT
1 - Qui n'ont pas de sièges fixes - 2 - Caché - Soins - 3 - Cri du charretier - Épée - Garçon d'écurie - 4 - Aluminium - Pic des Pyrénées - Sélénium - En dernier - 5 - Blessés - En croupe - Aire de terre - 6 - À bout de forces - Filet d'eau - À l'abri du besoin - 7 - Écœurant - 8 - Mélomanes - 9 - Produit des cycles - De près - De droit - Article - 10 - Traversent de beaux quartiers - Visible.

Mots fléchés

Réciprocités	Patriarche	Drame nippon	Canal	Cage
Bravache	Échange de bottes	Intrigues	Empereur romain	
				Effectifs
Pas de panique			Irlande	
Aire de terre			Au débit	
		Dieu marin		Planches
Plantes herbacées		Rongeur		
Article				
	Cœur de chœur		Quartier chaud	En lice
	Arrivées			Bronze
Réfléchi				Enzyme
Faire sauter				Petits filets
			Epuration	
			Monnaie bulgare	Flétri
En vogue		Piège		
Futée		Tranche d'histoire		
			Capucin	Double voyelle
			En ligne	
Tueur				Poisson rouge
Cheville				
			Intimidee	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Emprisonnement (12 lettres)

V	T	T	F	I	S	S	A	P	S	I	R	P	R	U	S	R	I
T	I	E	U	E	R	E	P	M	A	E	L	P	M	A	E	M	B
R	A	T	R	A	V	A	I	N	L	A	V	I	R	I	P	R	E
S	A	C	A	C	S	T	A	G	E	N	E	R	T	A	E	V	T
R	I	S	I	L	N	R	N	A	R	C	E	U	V	L	I	T	R
T	E	A	A	L	I	O	U	P	P	A	O	I	A	R	T	I	E
T	Y	I	L	N	E	T	C	S	R	R	D	N	G	L	R	O	C
N	R	R	R	E	T	D	E	A	R	E	E	D	E	U	U	R	N
I	E	E	A	A	R	M	R	R	S	E	N	S	I	T	C	T	O
R	I	G	V	N	M	E	E	T	E	I	I	T	A	T	A	E	C
E	V	R	I	E	N	S	I	T	S	M	S	T	I	G	I	L	S
V	R	U	A	A	I	A	I	E	E	A	P	R	R	E	E	F	I
E	E	E	C	R	R	M	O	N	T	V	U	A	U	O	R	R	O
N	P	E	P	T	P	T	R	O	F	A	E	M	R	S	P	E	N
I	E	E	E	R	U	E	D	E	I	T	L	N	O	T	E	I	R
P	R	R	P	U	O	C	N	S	A	I	N	A	T	N	L	T	U
A	E	T	I	D	I	V	A	T	A	N	E	R	G	F	A	N	O
R	N	O	L	E	R	F	T	A	T	S	N	O	C	E	N	E	S

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

APPEL - ANTRE - ASTRAL - BAIE - BERET - BRAISE - BRAVE - CHAIR - CLAIR - CORNAC - DELAI - DEMENT - DOUTE - EMERI - ETAT - EVENT - FERME - FOIE - FRAIS - GALANT - GRAVE - GRIVE - HALTE - HONTE - HOUPE - INOÛI - INTRUS - ISSUE - JALON - JARGON - JAUNE - LAID - LIEVRE - LISTE - MANIE - MOINE - MONTRE - NAIN - NIAIS - NOIRE - ORANGE - ORVET - OUTRE - PAUVRE - PERTE - POIRE - RAID - REGRET - RENTE - SEREIN - SOIN - SOURD - TIERS - TOISE - TRAIT - ULTIME - USAGE - USINE - VAIN - VALSE - VENT.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Limitation - 2. Initiée - Râ - 3. Ber - RR - Bav - 4. Égée - Étale - 5. Ra - Ré - Or - 6. Tlemcen - At - 7. Tire - Âme - 8. Nt - Tu - E.N.A - 9. Aisé - Amers - 10. Gré - Bourre - 11. EE - Bousier - 12. Semant - Est.

VERTICALEMENT :

1. Libertinages - 2. Inégal - Tirée - 3. Mire - Et - Se - 4. It - Ermite - B.A - 5. Tir - Écru - Bon - 6. Aéré - EE - Août - 7. Té - Ton - Émus - 8. Bar - Ânerie - 9. Oral - Amarres - 10. Navette - Sert.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Repairs - Lame - Posé - Mena - Aînés - Gisant - N.S - Lue - Rusa - Erronés - Ar - Amusant - Élée - Nus - Gêne - Site - Lest - Réer - Gué - Pressé.

VERTICALEMENT :

Reléguer - Élu - Panier - Énée - Lamas - Râles - le - Arôme - Tp - Or - An - Nues - Épîtres - Ire - Éson - Usantes - Sens - Nuées - Blessants - Ré.

MOTS MASQUÉS PLUMITIF

Le 1er Salon international de l'industrie des procédés et de l'équipement du 27 au 30 octobre à Oran

La première édition du Salon international de l'industrie des procédés et de l'équipement (Industry Grand Expo – IGE 2025), se tiendra du 27 au 30 octobre en cours au Centre des Conventions d'Oran (CCO), a-t-on appris auprès des organisateurs. Placé sous le thème "Innovation et normalisation : l'Algérie, hub industriel", cette manifestation vise à créer un écosystème réunissant industriels, investisseurs, institutionnels et porteurs de projets autour des nouvelles technologies et des solutions de production durable, a-t-on souligné. Il s'agit d'un rendez-vous professionnel dédié à la promotion de l'innovation et de la normalisation dans le secteur industriel algérien, a-t-on indiqué. Le Salon propose quatre journées d'expositions et de conférences animées par des experts nationaux et internationaux, axées sur des thématiques telles que la recherche et développement, la digitalisation, la robotique, la gestion des ressources, ainsi que la montée en gamme des entreprises par la certification et la normalisation, a-t-on fait savoir de même source. Des secteurs clés comme la chimie, l'agroalimentaire, le textile, l'électronique et l'énergie y sont représentés. En marge de l'événement, deux initiatives phares marquent cette édition : le "Kick Factory", un espace dédié à la révélation et à l'accompagnement de projets industriels innovants portés par de jeunes ingénieurs et entrepreneurs algériens, et le "ILHAM Award", une cérémonie de distinction, prévue le 29 octobre à l'hôtel Le Méridien d'Oran, visant à récompenser les entreprises les plus inspirantes par leur vision et leur impact industriel. Les organisateurs ambitionnent, à travers ce Salon, de positionner l'Algérie comme un acteur majeur dans la chaîne industrielle mondiale, en valorisant ses atouts compétitifs et en stimulant la coopération entre innovation locale, normalisation et ouverture à l'export. Le Salon est organisé par "AIR Group" en partenariat avec l'agence de marketing "Momentum".

La 26e édition du SIAT prévue du 9 au 15 novembre à Alger

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat organisera du 9 au 15 novembre prochain au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, la 26e édition du Salon international de l'Artisanat traditionnel "SIAT" sous le thème "L'artisanat traditionnel, art, authenticité et créativité", a-t-il annoncé mercredi dans un communiqué. Le Salon qui verra la présence notamment du directeur du Bureau de l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle en Algérie, ambitionne de "valoriser l'image de l'Algérie touristique aux plans interne et international et à mettre en évidence sa diversité culturelle et artistique ainsi que la richesse de son patrimoine, tout en promouvant l'authenticité et l'identité enracinée algériennes", lit-on dans le communiqué. "Cette manifestation constitue également un rendez-vous économique et culturel d'envergure, réunissant des acteurs



nationaux, régionaux et internationaux du secteur de l'artisanat et offrira une plateforme privilégiée pour l'échange entre artisans, institutions et professionnels du secteur, ainsi qu'un cadre de promotion et de commercialisation des produits artisanaux", ajoute la même source. Diverses

activités intéressantes ponctueront l'événement, dont notamment des expositions de produits représentatifs des différentes filières de l'artisanat traditionnel et des journées d'étude thématiques portant notamment sur l'appui et l'accompagnement des artisans, la protection et la

commercialisation des produits artisanaux ainsi que le rôle de la numérisation dans la commercialisation des produits artisanaux et des circuits touristiques, alors que des recommandations devront sanctionner les travaux du 26e SIAT. Les participants à cette édition auront, ainsi, l'opportunité de débattre sur des questions liées aux perspectives stratégiques de développement du secteur, aux mécanismes de soutien et d'accompagnement des porteurs de projets, tout en prenant connaissance d'exemples concrets de réussite dans le domaine de l'artisanat traditionnel, conclut le communiqué du ministère.

La Russie informe Washington d'un essai final réussi de son missile de croisière à propulsion nucléaire

La Russie a annoncé dimanche avoir informé Washington d'un essai final réussi de son missile de croisière à propulsion nucléaire, Bourevestnik, en pleine offensive en Ukraine et incertitude sur une nouvelle rencontre entre Vladimir Poutine et son homologue américain Donald Trump. "Les tests décisifs sont désormais achevés", a lancé le président russe, dans une vidéo diffusée par le Kremlin, lors d'une réunion avec des responsables militaires, en ordonnant de commencer à "préparer les infrastructures pour mettre en service cet armement dans les forces armées" russes. "C'est une création unique que personne d'autre au monde ne possède", a assuré le maître du Kremlin, selon lequel le Bourevestnik ("oiseau de tempête" en russe) a une "portée illimitée". Lors du dernier essai le 21 octobre, le missile Bourevestnik a passé dans l'air "environ 15 heures", en survolant 14.000 km, a précisé pour sa part le chef de l'état-major russe, Valéri Guérassimov, en ajoutant que "ce n'est pas une limite" pour cet armement. Un émissaire du Kremlin pour les questions économiques, Kirill Dmitriev, à Washington depuis vendredi, a annoncé dans l'après-midi avoir "déjà informé" des responsables de l'administration Trump de cette réunion "où le président russe s'est fait présenter un rapport (...) sur les essais réussis du missile du type tout à fait nouveau Bourevestnik". Vladimir Poutine avait annoncé le développement, par l'armée russe, de ces missiles, capables de surmonter selon lui quasiment tous les systèmes d'interception, en 2018, à l'époque pour faire face, selon Moscou, aux menaces des états-Unis.

Averses orageuses avec rafales de vent sous orages sur plusieurs wilayas du pays



Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses affecteront, dimanche et lundi, plusieurs wilayas du pays avec des rafales de vent sous orages, indique dimanche un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Mascara, Relizane, Chlef, Tipasa, Blida, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel et Skikda avec des quantités de pluie oscillant entre 20 et 40 mm, et ce du dimanche à 21h00 au lundi à 09h00.

L'OMS appelle à renforcer la santé maternelle et néonatale en Afrique

Le représentant résident de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Bénin, Kouamé Jean Konan, a appelé jeudi à Cotonou les Etats africains à renforcer la santé maternelle et néonatale à travers des normes standards et lignes directrices harmonisées en vue d'atteindre l'objectif de développement durable numéro 3 des Nations Unies, relatif à la santé et au bien-être pour tous. Dans cette optique, l'intégration des services essentiels de santé maternelle et infantile dans les feuilles de route pour la couverture sanitaire universelle, la mobilisation de financements



durables nationaux et internationaux et la promotion d'une gouvernance participative et redevable sont nécessaires, a préconisé M. Konan, lors du lancement des cinquièmes journées scientifiques du Collège national des

gynécologues obstétriciens du Bénin. "La santé maternelle et néonatale constitue un

pilier fondamental du développement humain et social. Elle reflète la performance du système de santé d'un pays, le degré d'équité entre les sexes et l'efficacité des politiques publiques en matière de protection sociale", a-t-il indiqué, regrettant le fait que, malgré des progrès réalisés au fil des années, la mortalité maternelle et néonatale demeure encore élevée dans de nombreuses régions, en particulier en Afrique subsaharienne.

La Chine lance avec succès un nouveau satellite

La Chine a envoyé dimanche un nouveau satellite dans l'espace depuis le Centre de lancement de satellites de Xichang, dans la province du Sichuan (sud-ouest). Le satellite Gaofen-14 02 a été lancé à 11H55 (heure de Pékin) à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-3B et a atteint avec succès l'orbite prévue. Ce satellite est capable d'acquiescer efficacement des images stéréoscopiques de haute précision à l'échelle mondiale, fournissant ainsi des informations géographiques fondamentales pour le développement économique du pays. Ce lancement marque la 603e mission de vol de la série des fusées porteuses Longue Marche.

EXPRESS- HISTORIQUE

Les trois boucs (22)

Le bouc asséna d'un violent coup de tête dans les jambes d'appui du troll, lancé à pleine vitesse dans sa course furieuse ...

Il bascula dans le ravin et dégringola dans une chute vertigineuse, aussi spectaculaire qu'imprévisible !!

Le troll laissa éclater un hurlement déchirant qui résonna longuement dans la vallée ...

MISE

AUX POINGS

« Notre condamnation du massacre à Ghaza a isolé Trump et Netanyahu au sein des Nations unies. L'humanité entière leur a tourné le dos et a dit : nous ne suivrons pas les auteurs d'un génocide »

Le président colombien, Gustavo Petro





Dans la journée : Nuageux
Vent : 16 km/h
Humidité : 73 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 8 km/h
Humidité : 84 %

Dohr : 12h32
Assar : 15h32
Maghreb : 18h00
Icha : 19h19

Mardi 6 jourad el aoual 1447
Sobh : 05h41
Chourouk : 07h08

LES MÉDIAS ESPAGNOLS UNANIMES SUR LE SAHARA OCCIDENTAL :

« Le droit à l'autodétermination n'est pas à vendre »

Principe juridique inscrit dans la Charte des Nations Unies et inscrit dans l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice en 1975, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination demeure inaliénable.

Trois jours nous séparent de la réunion décisive du Conseil de sécurité qui devra plancher sur la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), dont le mandat serait renouvelé ou la mission— ce qui serait une grave dérive et une grave entorse au droit international— serait redéfinie. Les États-Unis d'Amérique ont soumis récemment un projet de résolution à rebours du droit international, des principes de l'ONU et des résolutions de son Conseil de sécurité qui confèrent le droit au peuple sahraoui à disposer de lui-même dans le cadre d'un référendum d'autodétermination quoi attend toujours depuis trois décennies. Ce déni caractérisé des principes fondamentaux de la charte de l'ONU et de l'acte constitutif de l'UA a provoqué une levée de boucliers parmi les journalistes espagnols et dont l'Agence de presse sahraouie s'est fait l'écho.

À cet égard, la journaliste espagnole Victoria García Corraa a déclaré dans un message sur son compte officiel des réseaux sociaux que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination « ne peut pas faire l'objet de marchandages ou de manœuvres politiques par lesquels le Makhzen cherche à transformer la question sahraouie en un simple dossier de négociation géré à huis clos ». Elle a expliqué que « l'occupation marocaine tente par tous les moyens de renverser l'équa-



Ph : DR

tion juridique et morale du conflit en marchandant ses farfelues thèses politiques et médiatiques, dans le but d'imposer un fait accompli totalement contraire aux principes du droit international. »

« LE PILLAGE D'UN TERRITOIRE NON AUTONOME »

Cependant, la réalité sur le terrain met à nu ce discours surnois du Makhzen, estime cette journaliste, citant la répression systématique exercée par le Makhzen dans les villes occupées, l'arrestation des militants politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik et le pillage des ressources naturelles telles que les phosphates, le poisson, l'agriculture et l'énergie éolienne, qui sont autant de témoignages vivants de la nature du projet colonial marocain au Sahara occidental. » La même journaliste a ajouté que les tentatives du Makhzen de maquiller la conscience internationale et de se présenter comme un « acteur de la paix » ne sont rien d'autre qu'un écran

de fumée pour cacher « l'essence de l'occupation et de la politique systématique d'exclusion contre le peuple sahraoui. »

Pour elle, le fait indiscutable est que le Sahara occidental reste un territoire non autonome et que son sort doit être décidé par un référendum libre et équitable dans lequel le peuple sahraoui exprime sa volonté sans tutelle, ni pression, comme elle l'a dit.

Dans ce contexte, elle a souligné la nécessité de rappeler au monde que le droit à l'autodétermination « n'est ni une concession ni un privilège », mais plutôt une « obligation légale et morale de la communauté internationale. Elle en outre noté qu'au moment où que le Makhzen poursuit son approche basée sur la manipulation et l'aterrissement, le peuple sahraoui reste attaché à son choix légitime de liberté et d'indépendance, estimant que la légitimité internationale ne se mesure pas à l'équilibre des forces, mais à la fermeté des principes et à l'équité de la cause. »

« LIBÉREZ LES DÉTENUS POLITIQUES DE GDEIM IZIK »

Pour sa part, la journaliste espagnole Barbara Weingartner a souligné dans un post sur les réseaux sociaux que la période actuelle représente une « occasion historique de remettre en lumière la question des détenus politiques sahraouis », en particulier le groupe Gdeim Izik, considérant que leur libération sera une « victoire politique pour la résistance civile pacifique et le soutien moral au peuple sahraoui dans les territoires occupés. »

Elle a également souligné que cette mesure ne sera pas seulement une question humanitaire, mais « un message clair que la justice ne peut pas être réduite au silence et que les droits ne sont pas prescrits, quelle que soit la durée de la période d'oppression et d'occupation. » La même journaliste a estimé que la question sahraouie est « un véritable test de l'engagement de la communauté internationale envers les principes de justice et des droits de l'homme, soulignant que le silence sur les violations du Makhzen dans les territoires occupés est considéré comme une forme de complicité avec un régime basé sur la répression et la désinformation », appelant à « intensifier la pression des médias et des droits de l'homme pour exposer les pratiques autoritaires pratiquées par l'occupation et exposer les graves violations des droits fondamentaux auxquels le peuple sahraoui est exposé. »

Farid Guellil

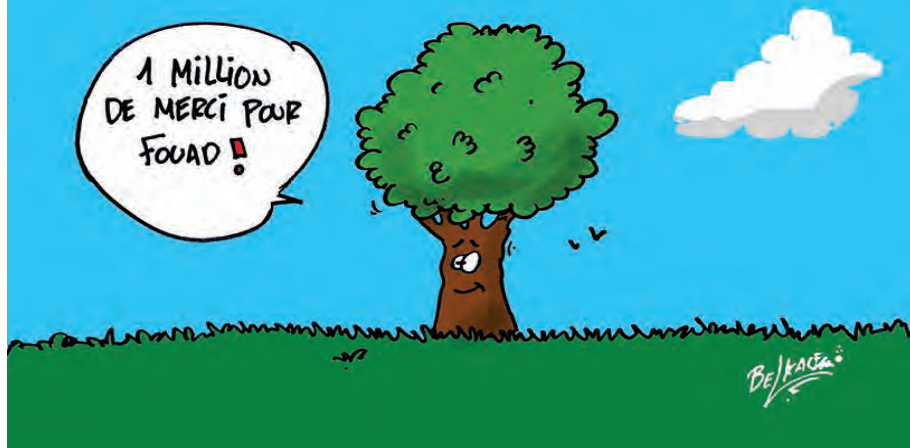
SONATRACH Noureddine Daoudi remplace Rachid Hachichi

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a procédé, hier à Alger, à l'installation de Noureddine Daoudi au poste de PDG du Groupe Sonatrach, en remplacement de Rachid Hachichi. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence des membres du Conseil d'administration du Groupe, ainsi que des cadres du ministère.

R. N.

SOUS-RIRE

L'influenceur Fouad Maâli lance un défi inédit : planter un million d'arbres à travers le pays



M. Seghilani